

villiers-sur-Loir

2017

bulletin municipal

n°110



Art et
Culture

Sommaire

Vie municipale

Vie du village

Portraits

Associations

Patrimoine

L'activité du Conseil Municipal.....	1
Borne de recharge électrique.....	2
Inauguration du Club house Jean Blondeau.....	3
Projet cœur de village.....	3
L'Artésienne : 2 ans d'utilisation.....	4
Groupe Scolaire.....	5
Réunions de quartier : les demandes réalisées.....	6
Travaux de voirie et aménagements de sécurité.....	7
Rapprochement des poubelles.....	8
Train touristique de la Vallée du Loir.....	8
Finances communales 2017.....	9
Histoire d'eau.....	10
Randos de Villiers.....	12
Mots d'enfants de l'école.....	13
Etat civil.....	13
Animations culturelles et artistiques.....	14
Infos pratiques.....	17
Adeline Bourget.....	24
Sophie Hérault.....	24
SARL Reversé.....	25
Les Rendez-vous de la bibliothèque.....	26
Association de la cantine de l'école Louis Gatien... ..	26
Club informatique.....	27
Football.....	27
Mondial de handball à l'Artésienne.....	27
Karaté.....	28
Triathlon.....	28
Villiers Tout Terrain.....	28
Néovent.....	29
Country Dance en Vendômois.....	29
Tennis club Villiers Azé.....	30
Musique.....	30
Energies vendômoises.....	32
Sapeurs pompiers Villiers-sur-Loir.....	32
Trompes de chasse.....	32
Amicale des Retraités.....	33
Danse de salon : première saison.....	33
Rochambeau.....	34
Cloches, clochers et patrimoine campanaire.....	35

Mes Chers Concitoyens,



2017 a été placée sous l'égide de la culture et des arts dans notre village.

Un florilège de spectacles, concerts, soirées théâtrales, chorales, cabarets, soirées lecture et art de la rue vous a été proposé. La diversité des styles et des genres ont permis à chacune et à chacun de s'y retrouver et de faire ses choix. L'Artésienne,

l'église Saint Hilaire, la Cave coopérative, les rues et la place du village, les caves, le lavoir, l'école, la bibliothèque, le co-teau Saint André, les chemins balisés, tous les endroits où notre patrimoine local le permet, ont été les lieux privilégiés de ces événements qui ont ponctué la vie de notre village durant toute cette année et que vous pouvez redécouvrir dans les articles de ce bulletin.

Solos, duos, trios, quatuors, quintettes et autres ensembles plus nombreux se sont exprimés dans des arts et styles différents pour le bonheur de tous.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont été organisateurs et acteurs de ce formidable élan de partage et de solidarité.

Les investissements de cette année ont été principalement consacrés aux travaux de rénovation de voirie et à des actions liées à la sécurité. C'était une demande des habitants évoquée lors des réunions de quartier.

Ces réalisations seront poursuivies à hauteur de nos capacités financières et en fonction des subventions acquises.

Trois réunions publiques ont permis d'échanger sur les finances de la commune, l'aménagement du cœur de village et le bilan des réunions de quartiers avec le seul objectif de préparer l'avenir. Nous continuerons de vous informer régulièrement sur les projets engagés.

Différents services de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois nous ont apporté leurs conseils tout au long de cette première année de communauté élargie aux 66 communes de notre territoire et nous les en remercions. Il en est de même pour les différentes institutions (Etat, région, département, SIDELC, agence de l'eau) qui nous ont accordé subventions et participations nécessaires à la réalisation d'investissements structurants. Nous espérons obtenir le même soutien pour la mise en sécurité des riverains de l'avenue du Petit Thouars et l'aménagement du cœur de village.

Enfin, nous remercions le personnel de la commune pour le travail effectué avec professionnalisme et engagement.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2018 pour vous-même et vos familles et vous invite à assister à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 11h à l'Artésienne.

Jean-Yves Ménard
Maire

BULLETIN MUNICIPAL 2017 N°110
Mairie de Villiers-sur-Loir Tél. : 02 54 72 90 83
Place Fortier 41100 Villiers-sur-Loir

Directeur de publication : Jean-Yves Ménard
Conception, réalisation : JP Mauchien 06 16 46 04 82
Impression : Esat Lunay
Droits photos réservés

Décembre 2017

L'activité du Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Le compte rendu des réunions est affiché en mairie et téléchargeable sur la rubrique « Informations municipales » du site internet de Villiers-sur-Loir www.villiers-sur-loir.com. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des réunions de janvier à octobre 2017.

Certains dossiers importants traités lors de plusieurs réunions du conseil municipal ne sont pas abordés dans cette synthèse car ils font l'objet d'un article dans ce bulletin. Il s'agit notamment de l'intercommunalité, du budget, des travaux, de l'actualité des syndicats intercommunaux et des commissions municipales.

Conventions signées en 2017

- La **convention gaz** avec l'Union des Groupements d'Achats Publics est reconduite pour une période de 3 ans pour bénéficier de tarifs préférentiels dans le cadre de commandes groupées.

- La convention avec le **refuge du Val de Loir** est reconduite pour un montant de 0,9 €/habitant.

- La participation de l'**association foncière** versée à la commune pour l'entretien des chemins est passée de 2 000 à 2 500 € avec la prise en charge par la commune de 50 % du coût du curage des fossés (environ 2 000 € tous les 7 ans).

- **Convention profession sport** : la commune finance l'intervention pendant 5 h/semaine d'une professionnelle de sport dans les classes élémentaires. Cela représente un budget de 6 800 € par an pour la commune. Souhaitant diminuer ce coût, la commune s'est entendue avec les enseignants pour maintenir le service en réduisant le nombre d'heures de 5 à 3 par semaine.

- La **convention tripartite de déversement des eaux usées** par la cave coopérative du Vendômois entre la commune de Villiers et le SITEU est reconduite pour une période de 15 ans.

- **Convention avec le CAUE** : dans le cadre du projet « Cœur de village », une convention avec le CAUE permet d'assister la commune dans la définition et

la réalisation de ses objectifs d'amélioration du centre bourg. Après l'élaboration gratuite d'un diagnostic, le directeur du CAUE nous a aidés à définir les orientations du programme pour un coût de 1 250 € (1 250 € sont pris en charge par le CAUE). Le CAUE poursuit gracieusement son appui dans la mise en œuvre du programme d'actions.

- **Convention transport Naveil/Villiers-sur-Loir** : la commune de Naveil a résilié la convention relative au transport des enfants de l'école de Villiers vers l'accueil de loisirs de Naveil, le mercredi midi. En effet, la commune de Naveil a décidé de revenir à la semaine de 4 jours scolaires entraînant la suppression du transport du mercredi midi. Les parents devront s'organiser pour le transport. Les enfants peuvent maintenant être accueillis à la base nautique de Villiers.

- **Convention avec le Conseil Départemental pour Festillésime 2018** : après le financement par le Conseil départemental d'un spectacle organisé par la commune en 2017 (plus 2 spectacles organisés par d'autres structures à l'Artésienne et soutenus par ce dispositif), la commune a décidé de demander un appui financier pour 2 spectacles en 2018 : concert pop rock WONDER MAMA le 14 avril et le spectacle GIMMICK le 25 novembre (en attente de l'accord de subventions du Conseil départemental).

Gestion de sites et équipements

L'Artésienne

Achat de 50 chaises pour compléter le stock de l'Artésienne et couvrir les besoins pour les spectacles accueillant plus de 200 personnes.

Bilan de la fréquentation du coteau St André

Il est rappelé que le coteau St André peut être visité lors des journées du patrimoine et sur demande.

La fréquentation pour les 3 dernières années a été de 205 visiteurs en 2014, 256 en 2015 et 335 en 2016.



Plan d'eau

Le plan d'eau a bénéficié du label « Pavillon bleu » en 2017, pour la septième fois depuis 2010. La surface de baignade a été agrandie de 150 m².



Le ponton a été déplacé de la zone de baignade à la base nautique.

Centre de secours

Lors de sa séance de mars, il a été décidé d'autoriser l'extension du centre de secours sur une parcelle jouxtant celle actuelle. Une discussion se poursuit entre les mairies de Thoré, de Villiers et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Vidéosurveillance

La gendarmerie a présenté une étude sur l'accroissement de la délinquance dans le vendômois. Le conseil municipal s'est prononcé, à 7 voix contre, une abstention et 6 voix pour l'installation de vidéosurveillance sur la commune.

Projet de construction sur la zone artisanale de la Croix Noury

Suite à la demande d'un artisan et en lien avec la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois ayant la compétence économique sur l'extension des zones d'activités sur l'agglomération, il est prévu la construction d'un bâtiment à usage d'activité sur une parcelle de 4 000 m² en 2018.

Cloche de l'église

Le conseil a décidé de remplacer la cloche de l'église dont les anses sont fêlées.

Pour cela, il a proposé de réaliser un programme d'actions associant les Villiersois et d'ouvrir une souscription auprès des particuliers et des entreprises.

Compteurs équipés de radio relève

Le Conseil a décidé de remplacer progressivement le parc de compteurs d'eau par des matériels équipés de radio relève ce qui permettra de faire des relevés plus facilement. Le terminal évitera la saisie par le secrétariat de mairie.

100 compteurs de ce type seront installés en 2017 et 2018.

Eau et assainissement

5 demandes de réduction du coût de facture d'eau ont été acceptées par la commune suite à des fuites importantes. Les personnes concernées bénéficient d'un dégrèvement pour la part « assainissement ».

Gestion de la commune

Taux d'imposition communale

Dans le cadre de la discussion budgétaire, le Conseil municipal s'est prononcé pour le maintien des taux de taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti.

Changement au sein du Conseil municipal

Marlène Martin, première adjointe chargée de la vie sociale et associative et de l'environnement depuis août 2015 a démissionné pour raisons personnelles, le 7 juillet 2017.

Cela a eu pour effet un remaniement au sein des adjoints.

Les adjoints au maire sont désormais : Laurence Paganucci 1^{ère} adjointe (chargée de l'enfance de la vie scolaire et de la culture), Stéphane Adam 2^e adjoint (chargé de l'initiative locale, de l'économie et de la communication), Nadine Blondeau 3^e adjointe (chargée de la vie sociale et associative et de l'environnement), Charles Jumert conseiller délégué (aux travaux communaux et à l'eau/assainissement). Pour compléter le nombre de membres du Conseil municipi-

pal, Gérard Ermissé a intégré celui-ci en août 2017.

Subventions aux associations

Comme chaque année, le Conseil municipal a voté les subventions aux associations villiersoises. En 2017, elles s'élèvent à 30 000 € pour 23 associations (dont 19 000 € à l'association de la cantine pour équilibrer son budget dans une logique de délégation de service public).

L'école a organisé, en juin 2017, une classe de découverte en Auvergne pour les 63 enfants de CP à CM2. Le financement de la commune sollicité était de 85 € par enfant pour un coût du voyage d'environ 330 € avec une prise en charge de l'Amicale de l'école de 70€/enfant.

Tarifs communaux 2017

Hormis les tarifs des branchements eau, assainissement et eaux pluviales qui ont été augmentés de 10% en 2017 (ils n'avaient pas progressé depuis 2007), les autres tarifs communaux sont restés stables.

Les tarifs 2018 seront arrêtés en janvier prochain.

Mouvements au sein de l'équipe des employés municipaux

Les employés communaux (un peu moins de 12 équivalent temps plein) sont répartis entre :

- 1 secrétaire de mairie
- 1 rédactrice
- 1 adjointe administrative
- 1 agent de maîtrise,
- 6 adjoints techniques (dont 1 à mi-temps)
- 1 assistante (ATSEM)
- 1 adjointe d'animation à 80 % : poste créé en mars 2017 et modifié lors du conseil du mois de novembre en raison de la démission de la personne recrutée.

Un adjoint technique a demandé à passer à mi-temps. Compte tenu de la charge de travail, un adjoint technique a été recruté de juillet à novembre 2017.

Stéphane Adam

Borne de recharge électrique

Nous avons annoncé son arrivée dans le bulletin 2016. Et bien cela est fait. Une borne de recharge pour les voitures électriques et hybrides a été installée au mois de novembre dans la commune, sur le parking de l'Artésienne, côté avenue du Petit Thouars ; et ceci dans le cadre du déploiement d'un réseau de 100 bornes de recharge sur 70 communes du Loir-et-Cher.

L'investissement (12 000 € environ par borne de deux points de charge) est porté financièrement par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie du Loir-et-Cher (SIDELC) avec une aide de 50% de l'Etat et en partenariat avec ENEDIS pour l'entretien et la gestion. Seul le coût de l'entretien reste à la charge de la commune (640 € par an).

Villiers-sur-Loir a été choisi en fonction de critères économiques, culturels et touristiques. Car il s'agit de faciliter autant l'usage des Villiersois et des Vendômois (il existe aussi 5 bornes à Vendôme et 1 à Naveil) que celui des autres loir-et-chériens et des touristes amenés à séjourner dans le département ou à le traverser. Le paiement à la borne se fait par carte (tarif unique de 2,50 euros par heure) ou via l'application mobile Virda qui permet de géolocaliser la borne la plus proche et de la réserver.

Cette borne de deux points de charge est accessible à tous, à tout moment, et compatible avec tout type de véhicule électrique. Elle permet les charges lentes à accélérées (3 à 22kVa) de deux véhicules simultanément sur deux places de stationnement réservées à cet effet.

Jean-Yves Ménard



Inauguration du Club house Jean Blondeau

Depuis quelques années, le club de football avait sollicité la commune pour pouvoir bénéficier d'un espace pour accueillir les jeunes joueurs mais aussi les moins jeunes dans une ambiance conviviale en complément des vestiaires.

L'idée d'un club house a germé progressivement mais le chantier constituait un coût non négligeable.



Inauguration en présence de Jean Blondeau

La mairie a donc proposé aux clubs de foot de construire ce club house et de partager son usage avec l'association Villiers Tout terrain nouvellement créée qui avait besoin d'un lieu de regroupement pour ses activités (qui ne se déroulent pas aux mêmes moments).

Le projet dont le coût des travaux s'est élevé à 91 370 € TTC a été soutenu par une subvention de la ligue française de football pour un montant de 25 500 €.

Une partie des travaux intérieurs (carrelages et peintures) a été réalisée par des bénévoles, membres des associations bénéficiaires.

L'inauguration du bâtiment s'est déroulée le 2 décembre 2016 en soirée en présence des représentants de la ligue française de football, des nombreux sportifs (footballeurs et VTTistes) mais aussi de Jean Blondeau, président du club Animation Loisir section Football de 1974 à 1983.

La commune en concertation avec le club de foot avait décidé de donner le nom de Jean Blondeau au club house pour saluer son important investissement au sein du club.

Stéphane Adam

Projet cœur de village

La commission «cœur de village», constituée d'élus, de représentants d'associations et d'habitants, assistée et conseillée par le CAUE 41 (Conseil en Architecture et Urbanisme & Environnement) s'est réunie tous les 3 mois environ depuis le début de l'année.

La première partie de l'année 2017 a été consacrée à l'inventaire des points forts et des points à améliorer de notre cœur de village, à définir la démarche d'étude et à fixer les grandes orientations.

Le 28 avril, une réunion publique à l'Artésienne a permis d'exposer aux habitants les orientations retenues.

Grâce à ce travail de commission et au dossier que nous avons pu constituer, nous avons lancé un appel à candidature fin septembre.

Le planning du projet est désormais assez clair : à l'issue de la consultation, un candidat regroupant la triple compétence de paysagiste, d'aménageur de voirie et d'éclairagiste a été retenu en novembre. Il s'agit du groupement de sociétés coordonné par Sativa Paysages de Blois. Il sera en charge du projet de conception des aménagements de notre centre bourg, en collaboration avec la commission «cœur de village». Il suivra également les travaux de réalisation.

Ce projet va être découpé en plusieurs phases : une première étape, qui va se dérouler de novembre 2017 à avril 2018, va consister à définir le schéma directeur global d'aménagement sur l'ensemble des zones prévues, et à chiffrer la totalité du projet.

Nous disposerons, en avril 2018, d'une vision claire sur le budget global et de son découpage par phase. L'objectif est de construire un plan pluriannuel d'investissement susceptible d'être rediscuté chaque année en fonction des ressources financières (subventions, autofinancement) que nous aurons à notre disposition.

Après l'étape de conception, nous entrerons en phase de réalisation à partir d'avril 2018 avec 4 phases de travaux :

Phase 1 : Avenue du 11 novembre (du carrefour de la rue de Chantereine jusqu'à la place) - travaux prévus fin 2018.

Phase 2 : Une grande partie de la place (à l'exception de la partie nord correspondant à l'emprise de la rue de la Couture) - travaux envisagés en 2019.

Phase 3 : Rue de la Couture, depuis la place Fortier jusqu'à l'allée du Château, rue du Docteur Silly - travaux envisagés en 2020.

Phase 4 : Avenue du Petit Thouars, depuis la place Fortier jusqu'au parking de l'Artésienne (maison des associations) - travaux envisagés en 2021.

Après une bonne année de travail de la commission, vous pouvez voir que le projet commence à prendre forme et va entrer dans une phase opérationnelle.

Nous prévoyons en avril 2018 d'organiser à nouveau une réunion publique pour vous exposer les choix retenus de la commission « cœur de village » et les détails des travaux à venir.

Xavier Hébert



L'Artésienne : 2 ans d'utilisation

L'Artésienne a été inaugurée en novembre 2015. Après deux années de fonctionnement, il est intéressant de dresser un bilan global de cette nouvelle salle, aussi bien sur son coût de fonctionnement que sur son taux d'utilisation et les retours d'utilisateurs.

L'année 2016 a été consacrée à sa prise en main par les associations et l'équipe communale. Il a fallu apprendre à l'utiliser, définir des bonnes pratiques et les partager, et surtout maîtriser la gestion de la ventilation et du chauffage, un peu plus complexe que sur la précédente salle !

2016 a également été l'occasion de faire connaître cet équipement de qualité dans le vendômois, aux particuliers, aux entreprises et aux associations. Cette communication s'est concrétisée en 2017 par un taux d'utilisation et de location très important. L'Artésienne répond à un besoin non complètement couvert par les autres équipements du territoire, notamment en termes de capacité et d'équipements (projection...).

L'Artésienne est occupée quasiment tous les jours, notamment en soirée, par les associations et pendant les week-ends pour des spectacles ou des particuliers.

Les locations permettent de générer des recettes substantielles, de l'ordre de 7 000 € en 2017.

Un gros travail d'optimisation a permis de réduire les consommations de gaz et d'électricité entre 2016 et 2017.

En 2017, les recettes permettent de couvrir la quasi-totalité des coûts de fonctionnement : alors que l'ancienne salle coûtait en moyenne 6 100 €, le fonc-

tionnement de cette nouvelle salle aura coûté à la commune environ 200 €, tout en offrant un service de meilleure qualité, qui est très apprécié par la commune et le territoire, particuliers, collectivités, associations et entreprises.

Les charges d'entretien (ménages, réparation) sont identiques à celles de l'ancienne salle.

Lors du projet, sa localisation proche du centre bourg a été mise en débat, notamment sur le sujet des nuisances sonores potentielles : après deux années d'exploitation, nous n'avons aucune plainte à déclarer, grâce à la qualité de sa conception et à son insonorisation très performante. La proximité du centre bourg participe à son attrait (location, utilisation pour toutes les cérémonies) et limite les dégradations potentielles.

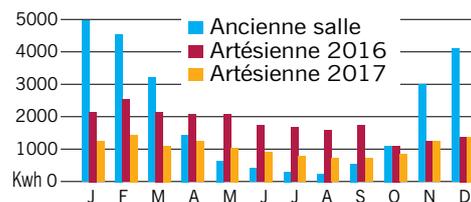
Coûts de fonctionnement de l'ancienne salle et de l'Artésienne en euro constant base 2017

	Ancienne SALLE		ARTESIENNE	
	moy. 4 ans	2016	2017	
ELECTRICITE	7074	6222	3818	
GAZ	367	4065	2738	
EAU	422	380	445	
TOTAL dépenses	7862	10666	7001	
Recettes location	1689	2821	6834	
Total coût net (€)	6173	7845	167	
Ecart Artésienne-ancienne salle		1672	-6006	

Après la période de travaux qui a perturbé l'organisation, toutes les activités associatives ont pu reprendre et nous

sommes très contents que de nouvelles soient venues s'implanter à Villiers-sur-Loir grâce à cette nouvelle salle.

Les points qui restent à travailler sont les rangements et la finalisation des équipements : la commune a fait l'acquisition d'un premier lot de chaises pliantes faciles à ranger. Compte tenu des retours très positifs, le conseil municipal a décidé d'acheter 50 chaises supplémentaires ce qui va nous permettre d'optimiser les volumes de rangement (suppression des anciennes chaises non pliantes).



Un autre point d'optimisation est la régulation de la température notamment en été : l'Artésienne n'est pas équipée de climatisation. Des rideaux permettant de limiter l'effet de serre ont été installés sur les parois vitrées. Mais ce point doit être encore à améliorer.

Nous n'avons pas eu à déplorer de graves défauts de construction (pas de fuites de toitures...).

En conclusion, après deux années de fonctionnement, l'Artésienne s'avère être un équipement apprécié de tous, économe dans son fonctionnement et robuste dans sa conception. Cette salle répond aux besoins de la commune mais également à ceux des particuliers, des entreprises et des associations.

A nous tous maintenant, habitants de Villiers-sur-Loir, d'en prendre soin et d'en profiter.

Xavier Hébert



Groupe Scolaire

Les effectifs 2016/2017

Le Groupe Scolaire Louis Gatien (maternelle et élémentaire) compte aujourd'hui 91 élèves (99 en 2016/2017 et 102 en 2015/2016). Les effectifs sont en baisse mais restent suffisants pour conserver nos 4 classes :

Classe de Mme Marjorie Randuineau qui est aussi la directrice de l'école :
29 enfants

Petite Section Maternelle : 11

Moyenne Section Maternelle : 12

Grande Section Maternelle : 6

Classe de Mme Odile Mésange :
26 enfants

Cours Préparatoire : 13

Cours Élémentaire 1 : 13

Classe de M Sylvain Flachaire de Roustan :
18 enfants

Cours Élémentaire 2 : 11

Cours Moyen 1 : 7

Classe de Mme Céline Cagnat :
18 enfants

Cours Moyen 1 : 8

Cours moyen 2 : 10

Les rythmes scolaires

Cela fait trois ans, un nouveau rythme scolaire a été mis en place à Villiers-sur-Loir, avec une semaine organisée sur 4 jours et demi incluant 3h d'activités périscolaires.

Suite aux élections présidentielles du printemps dernier et un décret du 27 juin 2017 du ministère de l'éducation nationale, nous avons la possibilité de revenir sur la réforme des rythmes scolaires, avec notamment, un retour à la semaine de 4 jours et l'abandon des TAPs.

Après une concertation avec le corps enseignant et les parents délégués, nous avons maintenu l'organisation en place pour cette année scolaire 2017/2018. Notre souhait, si le budget le permet, est de la conserver jusqu'à la fin de notre mandat, afin d'offrir à tous les enfants de la GSM au CM2, 3h00 par semaine de culture, de sport, de découvertes.

Nous continuons de percevoir l'aide de 54 € par an et par enfant bénéficiant des TAPs – soit 68 enfants - qui nous



permet de financer une partie du programme de ces activités.

A chaque trimestre un nouveau programme est élaboré et les enfants choisissent les ateliers auxquels ils veulent participer. C'est au total plus de 20 à 25 activités différentes qui sont proposées sur l'année, faisant intervenir une quinzaine de structures locales et une vingtaine d'animateurs.

Les intervenants sont sélectionnés selon leur capacité à encadrer des enfants, le contenu des ateliers qu'ils vont animer, leur proximité géographique et les devis qu'ils nous proposent.

Les rythmes scolaires représentent chaque année un budget de 24 000 € que nous nous attachons à respecter ; l'organisation, la gestion et la coordination de ces activités sont intégralement gérées par la Mairie.

Le voyage scolaire en Auvergne

Concernant le budget alloué aux projets de l'école, la Mairie a participé à hauteur de 5 355 € au voyage scolaire de la fin d'année scolaire 2016/2017, soit l'équivalent de 85 € par enfant, 63 enfants étant partis faire de la vulcanologie, des randonnées à VTT et à pieds, découvrir la gastronomie et le folklore auvergnat.

Le sport à l'école

Depuis 2004, Profession Sport dispensait 5h de sport sur le temps scolaire pour les enfants de l'élémentaire. Ce

poste représentait annuellement un budget de 6 800 € financés par le budget communal. Pour les enseignants, l'intervention de Profession Sport est indispensable pour disposer d'un enseignement sportif de qualité, avec des éducateurs formés pour cela et permettant des décloisonnements facilitant les apprentissages – toutes les classes étant à minima des doubles niveaux.

Cette ligne budgétaire étant conséquente, mais ne voulant pas pénaliser les divers apprentissages concernés, nous avons, après échange avec les enseignants, décidé de passer de 5h à 3h d'intervention par semaine.

Cette nouvelle organisation avec Profession Sport coïncide avec le départ en retraite de Mme Françoise Savineaux et l'arrivée de Mme Meggy Aurand.

Les arbres de l'école

Les grands arbres séparant l'espace engazonné de la partie goudronnée dans la cours de l'école arrivent en fin de vie. Nous en avons abattu 7 et avons replanté, pour les remplacer, des tilleuls, érables, prunus, et platanes.

Le nouveau préau

L'abattage de certains de ces arbres était aussi nécessaire pour la construction du nouveau préau qui s'est achevé en début d'année 2017. Si les enfants regrettaient de voir les grands arbres coupés, ils sont en revanche ravis de ce nouvel équipement qu'ils se sont très vite appropriés.

Laurence PAGANUCCI

Réunions de quartier : les demandes réalisées

Les réunions de quartiers avaient pour objectif de recueillir les attentes et les propositions des Villiersois pour mieux vivre leur quartier et aussi plus largement au sein du village. La commune a été divisée en 7 quartiers présentant des enjeux assez homogènes.

Au terme des 7 réunions, 150 habitants ont participé, soit environ un quart des foyers villiersois. Un listing des 130 retours a été repris dans un tableau qui a été présenté lors de la réunion publique du 4 mars dernier. Chaque attente ou proposition a été identifiée par thème et sous-thème avec une estimation du coût, un degré de priorité, un délai de réalisation et même une éventuelle solution envisagée (voir sur le site de Villiers).

L'analyse d'ensemble des propositions a fait apparaître une priorité : la sécurisation de la voirie : les 2/3 des remarques et des propositions portent sur la circulation et les aménagements routiers. Les principales préoccupations dans ce domaine sont l'entretien de la voirie, les aménagements et stationnement, la ré-



duction de la vitesse, les panneaux et l'information routière, l'éclairage public et la mobilité douce (piéton/cycliste).

Au vu de ces attentes exprimées, il a été proposé un plan d'actions intégrant les attentes et propositions dans les priorités d'investissement 2017 :

- sécurisation rue des plans d'eau : 3 860 €

- campagne d'éclairage public : 51 200 €
- De plus, il a été réservé un budget d'environ 30 000 € pour financer :
- aménagement routier (miroirs-panneaux-ralentisseurs) : 33 600 € ;
 - bancs : 1 400 €.

Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter à l'article sur les travaux de voirie.

Enfin, les priorités ont été aussi intégrées dans les **grands chantiers communaux en cours dans la phase d'étude en 2017** :

- la réflexion sur l'amélioration du cœur de village avec l'aménagement de la « zone de rencontre »
- la création d'une piste cyclable (projet à partir de 2018).

Prise en compte des attentes et des propositions dans les investissements par quartier

Voici ci dessous l'état de réalisation des actions conduites ou en cours à fin octobre 2017.

Jean-Yves Ménard
et Stéphane Adam

Quartier	Priorité	Actions conduites
Pierre Armand Colin, Coudray, Coteau St André, Bazin, la Pierre percée	Sécurité routière & vivre ensemble (voisinage)	. Amélioration de l'éclairage avec lampadaires LED . 1 dos d'âne et 1 ralentisseur avenue Pierre Armand Colin . 1 miroir
La Boissière, la Basse Boissière, Courtozé, Clos Quairy, la Berthelotière, Geaulées, Hauts Bois.	Voirie & sécurité routière	. Installation de LED rue de Chantereine et en bas de la rue de la Boissière . 1 miroir rue de Courtozé
Le Bourg, Petit Thouars, 11 novembre, Fortier, Caves Loupin, Couture, la Ratèlerie, Bucheron, Dr Silly	Sécurité routière	. Installation de lampadaires LED avenue du 11 novembre . Ajout de mâts pour éclairage en face de l'église . Eclairage des sanitaires public rénové . Bancs sur l'avenue du Petit Thouars
Ronsard, Rondaizes, Lavoir, Chantereine, Picavette	Sécurité routière	. Chemin aménagé le long de la déviation RD5 pour relier la contre-allée avenue Ronsard et la ruelle Bûcheron et rejoindre le centre bourg en toute sécurité . Ajout de 2 mâts avec LED avenue Ronsard
Villepoupin, Procureuserie, la Coulée, les Loges, Plans d'eau	Eclairage & vitesse	. 25 LED dans toutes les rues du hameau . Ajout de 2 mâts pour éclairage . 3 dos d'âne rue des Plans d'eau . 1 ralentisseur rue de Villepoupin . 2 miroirs
Château d'eau, Bois Berlon, Clos St-Hilaire, Besnard Ferron, Alphonse Rivière, Vaucroix, Clos de Vaucroix, la Garelière, Villechatain, la Papillonnière, Chemin Vert, 8 mai, la Croix Noury	Voirie & sécurité routière	. 1 dos d'âne rue de la Garelière . 1 miroir rue de la Garelière
La Fuye, Cent Écus, la Closerie, Fours à Chaux, Cave Lagas	Vivre ensemble & sécurité routière	

Travaux de voirie et aménagements de sécurité

Le Conseil municipal avait décidé d'orienter une partie de ses investissements 2017 sur la réfection de la voirie et des travaux d'aménagements de sécurité.

Les réunions de quartier ont permis de fixer les priorités et c'est la raison pour laquelle, après discussions avec les habitants, nous avons réalisé les investissements suivants en 2017 :

Rénovation complète de la voirie (de la rue de Chantereine, entre le carrefour de la Boissière et la déviation RD5, ainsi que celle de l'avenue du 11 novembre entre ce même carrefour et l'allée de la Vallée).

Cette rénovation comprend l'enfouissement des réseaux téléphone, électricité et éclairage public, le changement de la canalisation d'eau potable (qui datait de 1936 !) et le raccordement vers le domicile des riverains effectué par les employés communaux, le changement et l'ajout de mâts d'éclairage public et de lampadaires LED, les compteurs d'eau individuels des riverains remplacés par des compteurs équipés de radio relève.

L'enrobé a été appliqué sur la totalité de la surface de la rue de Chantereine, ce qui a permis de marquer une zone piétonne sur toute la longueur afin d'assurer une meilleure sécurisation des riverains et des autres piétons.

Chemin avenue Ronsard

Un chemin a été aménagé par les employés de la commune le long de la déviation RD5 pour relier la contre-allée Ronsard et la ruelle Bûcheron et permettre ainsi aux habitants et notamment aux écoliers de rejoindre le centre bourg en toute sécurité.

L'éclairage public y a été amélioré avec l'ajout de deux mâts équipés d'éclairage LED.

Compteurs d'eau individuel équipés de radio relève

Tous les compteurs de la commune seront progressivement remplacés par des compteurs équipés de radio-relève, sur plusieurs années. Cela permettra le relevé individuel à distance à l'extérieur du domicile et supprimera à terme le relevé manuel par les employés.

Avant la fin du 1^{er} trimestre 2018, les employés communaux auront remplacé ceux des rues du hameau de Villepoupin, de la rue de Chantereine et une partie de l'avenue du 11 novembre.

Eclairage public

76 lampadaires LED ont remplacé les traditionnelles lampes au sodium ou à boule. 23 des lampadaires au sodium retirés ont remplacé les lampes à boule restantes (qui renferment entre autres du mercure et qui ne sont plus exploitées).

Toutes ces modifications ont été effectuées rue du coteau saint André, avenue Pierre Armand Colin, avenue du 11 novembre, rue du Coudray, rue de Chantereine, le bas de la rue de la Boissière, et dans toutes les rues du hameau de Villepoupin (25 lampadaires LED).

De nouveaux mâts avec éclairage LED ont été ajoutés, pour des raisons de sécurité, dans la contre-allée avenue Ronsard, rue de Villepoupin et sur la place en face de l'église.

L'éclairage des sanitaires publics sur cette place a été également rénové.

L'évolution du système d'éclairage public en technique LED permet une économie d'énergie de près de 50% et une amélioration très importante de l'éclairage des rues, donc une sécurité accrue des habitants, notamment les personnes qui quittent très tôt leur domicile et celles qui reviennent à la nuit tombée. Il en est de même pour les écoliers qui vont à pied le matin rejoindre les arrêts de bus pour prendre les cars scolaires.

Nous rappelons que plus de 55% des coûts liés à cet éclairage public ont été subventionnés par le Syndicat Intercommunal de distribution d'énergie de Loir-et-Cher et la Région Centre Val de Loire par l'intermédiaire du Syndicat Mixte du Pays Vendômois. Nous les remercions pour leurs conseils et leur aide financière.

Nouveaux horaires d'éclairage public

Jour	Allumage	Extinction
lundi	6h30	22h30
mardi	6h30	22h30
mercredi	6h30	22h30
jeudi	6h30	22h30
vendredi	6h30	22h30
samedi	7h	22h30 02h dans le bourg
dimanche	7h	22h30



Ralentisseurs et dos d'âne

Voici le détail des lieux où ont été effectués ces aménagements :

Un dos d'âne et un ralentisseur avenue Pierre Armand Colin, trois dos d'âne rue des Plans d'eau, un ralentisseur rue de Villepoupin et un dos d'âne rue de la Garelière.



Tous les marquages (« dents de requin », « zone 30 » au sol, zone piétonne) et panneaux liés à ces aménagements ont été réalisés.

Des subventions liées à ces coûts seront versées par le contrat de ruralité, la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux de l'Etat (DETR) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) du Conseil départemental

Miroirs de sécurité

Quelques miroirs ont été mis en place dans certains quartiers pour sécuriser la sortie des véhicules sur la voirie.

Remerciements

Nous remercions les employés communaux pour le travail important réalisé : espace vert, trottoirs, chemins de randonnées, fossés, travaux de voirie, entretien des réseaux d'eau potable et pluvial, bâtiments publics, équipements sportifs... et services rendus aux habitants de la commune.

Enfin, nous nous excusons auprès des habitants pour tous les désagréments générés par ces travaux pendant de nombreux mois et nous les remercions pour leur patience.

Jean-Yves Ménard

Rapprochement des poubelles

Le Syndicat VALDEM est chargé de la collecte des ordures ménagères et les modalités de collecte sont décidées par le syndicat dans le cadre d'une réflexion globale engagée au titre de l'optimisation des circuits de collecte.

L'objectif est de répondre aux obligations réglementaires, d'assurer un service de qualité, d'assurer la sécurité des agents et des administrés lors de la collecte, en maîtrisant les charges de fonctionnement.

Dans cette optique, le syndicat prône le rapprochement des bacs entre voisins afin de limiter les arrêts qui ont un impact sur les conditions de travail du personnel et sur les dépenses de carburant et d'entretien des véhicules.

Concrètement, les emplacements seront définis et matérialisés au sol et il vous sera demandé de positionner vos bacs à l'endroit défini.



Une réflexion a été engagée avec la mairie de Villiers-sur-Loir en fonction de la typologie des voies. Les élus de la commune souhaitent que l'opération de rapprochement se fasse après information et concertation avec les habitants.

C'est pourquoi une rencontre a été organisée en mairie avec la municipalité et les représentants de Valdem en octobre dernier. Un courrier, co-signé par les 2 structures, sera envoyé prochainement à chaque foyer.

Enfin, pour mettre en place le dispositif dans les meilleures conditions et répondre aux interrogations des habitants, le responsable des actions de proximité de Valdem sera présent sur le terrain lors de la matérialisation des emplacements et à la disposition de chacun pour répondre aux interrogations.

Jean-Yves Ménard

Sur les Territoires Vendômois

Train touristique de la Vallée du Loir

Préparation de la saison 2018

Nous profitons de la saison hivernale pour effectuer les travaux sur le matériel, la voie et les ouvrages d'art sans oublier la formation du personnel roulant.



Circulations 2018

Du 26 mai au 23 septembre,
Les Samedis, Dimanches et Jours Fériés à l'ancienne Gare de Thoré :

Départ à 14 h25 - Retour 17 h 15

+ du 8 juillet au 23 août,

Le Dimanche matin :

Départ 9 h30 - Retour 12 h15

Le Jeudi matin :

Départ 9 h30 - Retour 12 h15

+ du 17 juillet au 14 août

Le Mardi matin :

Départ 9 h30 - Retour 12 h15

Tarifs : Plein tarif : 12 €

Tarif « groupes » : 11 €.

Jeunes de 5 à 16 ans : 7,50 €

Titulaires d'une carte d'invalidité à 80% : 7,50 €

Gratuit pour moins de 5 ans

Bilan de la saison 2017

5 500 passagers dont 1 614 en 52 groupes

100 voyages

3 600 Kilomètres parcourus

Renseignements pratiques

Association TTVL

Mairie - 41100 Thoré-la-Rochette

Tél : 02 54 72 95 03 / 06 16 17 45 71

E-mail : ttvlmairie@orange.fr

Site : ttvl.fr

Office de Tourisme de Vendôme :

02 54 77 05 07



Finances communales 2017

Section de fonctionnement

Le budget primitif 2016 prévoyait un montant de dépenses de fonctionnement de 988 578 €. Lors du vote du compte administratif 2016 (vote du 3 mars 2017), le montant réel des dépenses de fonctionnement 2016 s'élevait à 782 108 €. Pour l'année 2017, le montant des dépenses de fonctionnement est estimé à 1 076 735 €. L'augmentation, qui peut paraître élevée, est due à l'augmentation du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement : en 2016, ce virement s'élevait à 166 084 € alors qu'il atteint 249 309 € en 2017. Ce virement met en évidence de réelles économies sur le budget de fonctionnement permettant d'augmenter la capacité d'investissement.

Le budget de fonctionnement respecte les engagements financiers relatifs au maintien des animations périscolaires (appelées TAP ou NAP) à savoir un coût restant à la charge de la commune d'environ 20 000 € (déduction faite des subventions). Le conseil confirme sa volonté de maintenir ces temps d'animation, sous réserve du maintien des aides financières de l'Etat.

Parallèlement, les recettes de fonctionnement ont diminué entre 2015 et 2016. Cette baisse des recettes provient principalement des baisses de dotations de l'Etat. Cette tendance persistant pour l'année 2017, la recherche de nouvelles économies de fonctionnement est indispensable.

Section d'investissement

Afin de garantir une trésorerie satisfaisante, deux rencontres ont été organisées avec le trésorier payeur. Lors de la seconde rencontre du mois de septembre, celui-ci a confirmé une situation financière de la commune satisfaisante. C'est pourquoi, lors de la séance du 22 septembre 2017, le conseil municipal a d'ores et déjà voté la réfection des terrains de tennis qui pourront être réalisés au printemps 2018.

Notre priorité doit être maintenant orientée vers la construction financière des deux projets structurants que sont la piste cyclable, avenue du Petit Thouars, et l'aménagement du cœur de village pour les cinq années à venir.

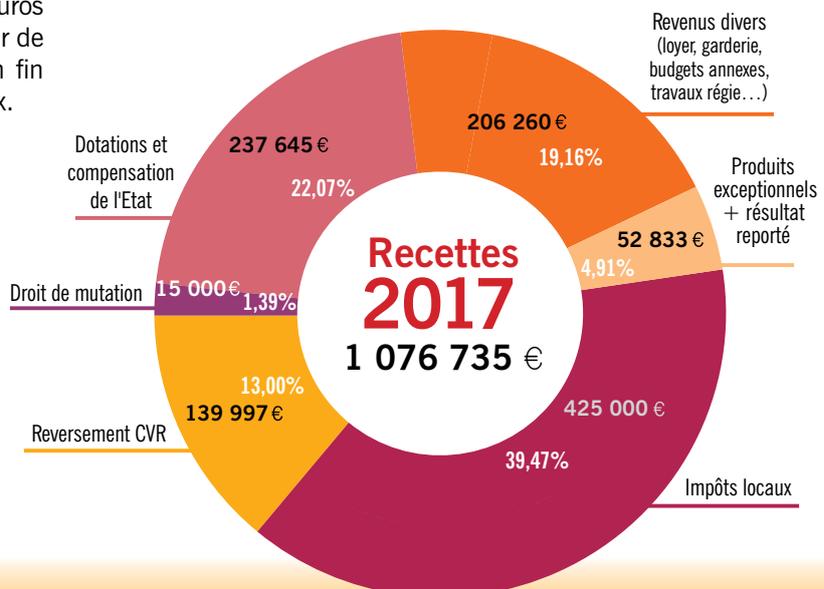
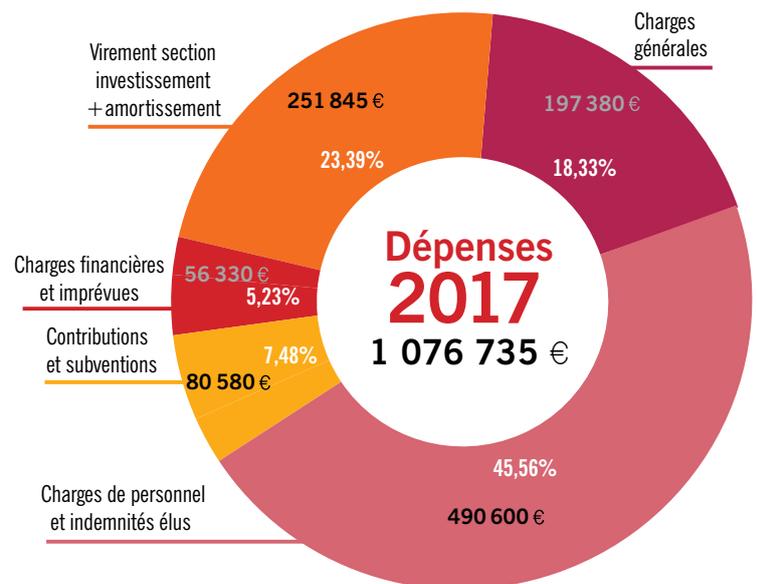
Jean-Yves MÉNARD
Rose-Marie BLATEAU

Dépenses d'investissement (subventions non déduites)

Dépenses réalisées	Coût TTC	Subventions / participations encaissées en 2017
Colombarium	4 500	
Entretien, rénovation bâtiments communaux	13 300	
Enfouissement des réseaux, rue de Chantereine, rue du 11 novembre *	187 000	82 625,46
Aménagement routier (miroirs-panneaux-ralentisseurs)	33 600	
Éclairage public	51 200	29 122,00
Matériel - réparation - pneus	4 100	
Matériel informatique	3 600	
Bancs	1 400	
Petits matériels	2 600	
Total	301 300	111 747,46

* hors dépenses comptabilisées dans les budgets eau et assainissement.
Le revêtement de la rue de Chantereine a été pris en charge par l'intercommunalité.

D'autres subventions à hauteur de 136 000 euros ont été accordées pour l'aménagement du cœur de village et de sécurité. Elles seront perçues en fin d'année 2017 ou en 2018, à la fin des travaux.



Histoire d'eau

Disposer d'eau de qualité tous les jours nécessite beaucoup de compétences et de savoir-faire, que certains élus et personnels communaux ont acquis au fil du temps. C'est une préoccupation de tous les jours pour les équipes communales.

La gestion de l'eau est aujourd'hui une affaire communale, au moins jusqu'en 2020, date à laquelle cette compétence sera prise en charge par la Communauté d'Agglomération «Territoires Vendômois» (sauf évolution de la loi actuelle).

Avant qu'elle n'arrive à notre robinet, l'eau est déjà riche d'une histoire....

La source

L'origine de l'eau de Villiers se situe à 195 m de profondeur au lieu-dit «la Thibaudière», sur les hauteurs du village, à la lisière du bois : ce forage, réalisé en 2005, va chercher l'eau dans une couche de sable dite Cénomaniens. L'eau de cette couche a la particularité d'être riche en calcaire, ce qui la rend « dure », dureté que vous pouvez voir aux traces laissées une fois séchées. Paradoxalement, cet inconvénient limite l'agressivité de l'eau par son pouvoir en-

tartrant, qui participe à la pérennisation de conduites, et plus particulièrement, stoppe la dissolution du plomb des anciennes conduites.

L'eau est remontée à la surface par une pompe immergée à - 70 mètres. La capacité de ce puits est de 50 m³/h.

Le traitement

L'eau n'est pas utilisable telle quelle. Elle va subir un traitement de déferri-sation par filtration biologique puis une chloration (injection de chlore gazeux) pour garantir la sécurisation sanitaire.

Tous les jours, les employés communaux en charge de l'eau vont contrôler le taux de fer et de chlore dans l'eau. Ce traitement est piloté par un ordinateur qui assure les bons dosages et fonctionnement de l'installation (cycle de nettoyage...). En cas de problème, l'ordinateur envoie une alerte aux responsables en charge de l'eau.

Le stockage : le château d'eau

Une fois traitée, l'eau est envoyée dans le château d'eau : vous pouvez voir deux châteaux d'eau sur les hauteurs de Villiers : un « petit » qui date de 1936 et qui n'est plus en exploitation et un

« grand blanc » qui a été mis en service en 1968.

Le château d'eau, d'une capacité de 500 m³ a quatre fonctions :

- Il régule le débit d'eau tout en évitant de solliciter la pompe du puits en permanence. Son réservoir est dimensionné pour répondre à la consommation d'eau du réseau : sur Villiers, le besoin journalier est de l'ordre de 260 m³ ; son volume couvre donc 2 jours de consommation.

- Il sécurise l'approvisionnement : en cas d'incident à la station de production d'eau (pollution, problème technique), ses réserves lui permettent de continuer l'approvisionnement en eau de qualité.

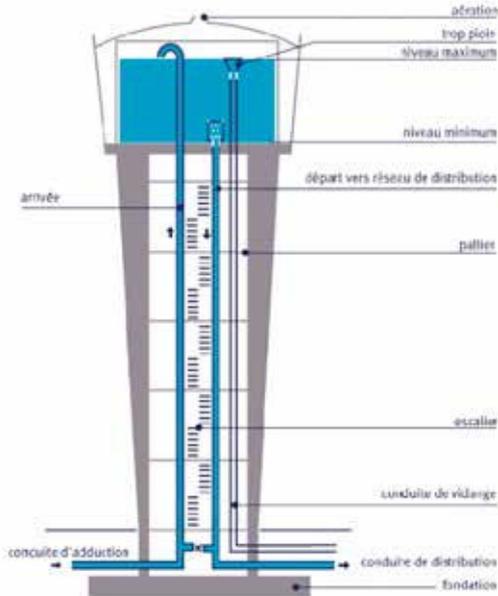
- Il participe à l'amélioration de la qualité de l'eau en permettant au chlore, une fois qu'il a agi, de s'évaporer, ce qui limite les défauts de goût.

- Il assure une pression d'eau quasi constante dans le réseau. Grâce à sa hauteur (32 m) et à sa localisation en partie haute du village, l'eau est stockée à 157 m au dessus du niveau de la mer. cela permet de garantir une pression suffisante pour toutes les habitations : au point le plus bas, la pression statique



monte jusqu'à 8 bar simplement grâce à la gravité terrestre !

En cas de panne du château d'eau, le circuit d'eau de Villiers-sur-loir a été connecté à ceux de Mazangé-Lunay et Naveil : les communes peuvent s'entraider en échangeant de l'eau en cas de besoin.



À Villiers, la consommation moyenne est de 140 litres/jour/personne soit 10 litres de moins que la consommation moyenne française. Cette consommation tend à diminuer car les installations (WC, douches) sont de plus en plus économes et les personnes plus sensibilisées à la chasse au gaspillage.

Astuces

surveillez votre consommation : tous les ans, entre 5 et 10 fuites sont détectées et les volumes d'eau perdue sont souvent assez importants. Pour rappel, la limite de responsabilité est le compteur : si la fuite apparaît après le compteur, c'est à dire sur la partie privative, le coût de l'eau est à la charge de l'abonné. Il y a donc tout intérêt à être attentif !

La distribution

Un réseau de conduites amène l'eau jusqu'à chacune de nos maisons. Il y a environ 700 compteurs d'eau sur la commune (plus que d'habitations). Le réseau de distribution a une longueur cumulée de 23 km et son volume représente 192 m³ ! Tout le réseau a été cartographié en 2010.

Les compteurs sont relevés tous les ans par les employés communaux en fin d'année. La commune de Villiers-sur-loir a décidé de s'équiper de compteurs avec radio-relève : un boîtier est ajouté sur le compteur ; ce boîtier sait lire les indications du compteur et les envoie par radio à un boîtier de radio-relève. Cela évite de devoir rechercher les compteurs, parfois cachés au fond d'un trou !

D'ici fin 2017, 70 compteurs seront équipés en radio-relève (Villepoupin et rue de Chantereine). L'objectif est de migrer tous les compteurs sur cette technologie qui va faire gagner du temps de collecte et de traitement.

Il reste une douzaine de branchements au plomb mais ils devraient être supprimés d'ici fin 2018. Le réseau est régulièrement remis en état : il reste un tronçon d'alimentation en eau potable très ancien et en fonte dans le centre bourg : dans le cadre de l'aménagement du cœur de village, l'état de ce tronçon va être étudié et nous verrons s'il faut le changer avant d'engager des travaux d'aménagement sur la surface.



Compteur

Le contrôle

La qualité de l'eau conditionne la santé de chacun d'entre nous. C'est pourquoi elle est suivie attentivement par un organisme externe et indépendant, l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette société réalise des prélèvements inopinés sur l'ensemble du réseau environ une fois par mois. Un laboratoire analyse les différents paramètres de l'eau (paramètres physicochimiques, microbiologiques, chimiques (plomb, cadmium, cuivre, Nickel, antimoine, chrome, Nitrate, nitrite, ammonium)). Elle émet un



Boîtier de radio-relève

avis sur la qualité de l'eau. Ces avis sont suivis en préfecture. Ces analyses sont affichées à la mairie dès réception. N'hésitez pas à venir les consulter.

La qualité de l'eau de Villiers-sur-loir est bonne (absence de trace de pesticides et de paramètres microbiologiques).

Budget

Le prix de l'eau reste stable sur Villiers-sur-loir et est situé plutôt parmi les moins élevés de la région.

Il se situe entre 2,01 €/m³ et 2,06 €/m³ entre 2010 et 2016.

Le budget communal sur l'eau est de 450 000 €, en 2017, chaque année en équilibre.

Conclusion

Nous disposons sur Villiers-sur-loir d'une installation de traitement et de distribution d'eau potable qui nous permet d'envisager avec optimisme les années futures. La qualité de l'eau est bonne avec un coût restant abordable.

Le challenge est en 2020 dans l'hypothèse du transfert de compétences à l'intercommunalité. Les modalités de gestion restent à définir.

Xavier Hébert

Petit rappel

L'hiver arrive. La majorité des compteurs est de type «Paragel» et donc supporte les températures négatives. Cependant, il est quand même conseillé de protéger son compteur : la paille ou la laine de verre sont à proscrire car la laine de verre se gorge d'eau et tombe en lambeau et les petits animaux adorent la paille. La meilleure solution est la polystyrène en plaque (les «chips» ne sont pas forcément à recommander car elles se dispersent).

Randos de Villiers

La randonnée d'automne de Villiers-sur-Loir s'est déroulée le dimanche 22 octobre dernier. Comme d'habitude, le départ s'est fait après 8h30 devant la mairie, place Fortier.

Le thème abordé pour cette 12^e édition était « Villiers et ses plans d'eau ».

Le parcours de 8 km nous a conduits à redécouvrir les 2 plans d'eau de la commune : intercommunal et des Riottes.

Alors que nous passions devant le château de Rochambeau, Jean Chaillou a rappelé l'histoire du Maréchal de Rochambeau vainqueur des Anglais et responsable avec Washington de la libération des Etats-Unis de la domination anglaise.

En poursuivant la balade, nous avons été accueillis par Francis Minier qui nous a fait visiter son observatoire ornithologique installé à l'ouest du plan d'eau des Riottes. Les oiseaux n'étaient pas nombreux au rendez-vous mais nous avons pu voir un cormoran, une foulque et des poules d'eau. Francis Minier a rappelé à cette occasion que si l'observatoire est plus particulièrement destiné à un public scolaire, il suffit, pour les particuliers, de prévenir par téléphone pour pouvoir y accéder (le n° est indiqué à l'entrée sur le chemin avant l'accès au plan d'eau).

Enfin, la randonnée s'est prolongée par la visite de la base nautique qui a été agrandie il y a 3 ans pour stocker des bateaux et élargir l'espace d'accueil du public. Patrick Besnard de Néovent a rappelé l'histoire du plan d'eau, l'articulation de l'action de l'association avec la collectivité propriétaire du site et

Thierry Briffault le vice-président a présenté les objectifs de démocratisation de la pratique de la voile et d'ouverture sur d'autres activités dans le cadre de stages et d'accueil le mercredi après-midi. Les Villiersois sont invités à venir (re)découvrir le site et à profiter des nombreux bateaux présents sur la base (optimists, catamarans, 4-20, planches à voiles, paddles...).

Avant de revenir sur la place Fortier, un casse-croûte attendait nos randonneurs, délicieusement préparé par Solange Célerin et agrémenté de magnifiques bouquets de fleurs cueillis dans les jachères et de gâteaux confectionnés par les participants.

La randonnée réunit, depuis 2011, un « noyau dur d'habités » qui prennent plaisir à marcher, à se retrouver, pour approfondir leur connaissance de la commune et pour discuter (le rythme de marche de découverte le permettant). En fonction des éditions, d'autres villiersois et même des habitants des alentours complètent l'effectif qui varie de 25 à 80.

Au cours de ces 7 années et ses 12 éditions, nous avons traité à chaque fois un thème et fait découvrir une partie de la commune : Les coteaux, Rochambeau, Chemins et sentiers, Balade de l'aviateur américain, Villiers vu d'en face, Bon voyage à la gare TGV, Biodiversité communale, Caves et coteau St André, entre coteaux et plan d'eau de Riotte, Petit patrimoine et maisons, Villiers terre de vignes.

Lors de la rando, nous proposons une ou plusieurs visites de sites publics et privés. Si l'objet diffère à chaque fois, l'accueil par des habitants ou des acteurs villiersois est toujours très sympathique et généreux.

Depuis plusieurs éditions, nous bénéficions des commentaires avisés de Jean Chaillou, guide conférencier et historien régional, qui sait passionner son auditoire.

Depuis le lancement des randos, le parcours est préparé et l'événement co-organisé avec beaucoup de minutie par Gérard Bedu qui connaît bien la commune et l'univers de la marche (il est bénévole de la Fédération nationale de randonnée pédestre).

La rando d'octobre était particulière car il s'agit de la dernière organisée avant le départ de Gérard pour les Charentes puisqu'il souhaite se rapprocher de ses enfants. La commune perd avec lui un bénévole dévoué qui avait notamment participé à la restauration de la maison des vignes et contribué à l'impression du bulletin lorsqu'elle était effectuée sur la machine de la mairie.

Stéphane Adam

Observatoire à oiseaux des Riottes



Depuis le 24 mars 2017, les passionnés d'ornithologie peuvent, les pieds dans l'eau, regarder le ciel pour découvrir 120 espèces d'oiseaux différentes dont des cygnes, des grèbes, des foulques, diverses espèces de canards et surtout nombre de migrateurs qui trouvent là une belle et tranquille étape lors de leur voyage.

L'initiative portée par Francis Minier a été mise en œuvre en partenariat avec les associations spécialisées que sont Perche Nature et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour le choix du lieu d'implantation et le type de matériaux utilisés.

On accède à l'observatoire construit en planche d'aulnes par un couloir encadré par des parois de bruyères. Il est posé au-dessus de l'eau sur des pieds d'acacia.

A proximité, le site abrite également « l'îlot aux sternes pierregarin ».



état civil

Naissances

Bertille DÉSIÉ THUILIER : 28 Décembre 2016
 Loris COURTEMANCHE : 3 mars 2017
 Marius JUMERT : 13 mai 2017
 Lilian MERLIN : 16 mai 2017
 Paolo SCOTTO DI VETTIMO : 22 août 2017
 Loélie ROUBALAY : 22 août 2017
 Clothilde DUBREUIL : 20 septembre 2017
 Nolan MASSUARD LANGLAIS : 25 septembre 2017
 Maxence TARDIF : 27 octobre 2017

Mariages

Eric DUBREUIL et Laure-Line DEVEAUX : 6 mai 2017
 Alexandre BURON et Aude PIERNAS : 15 juillet 2017
 José CHARPENTIER et Bianca PIGOREAU : 5 août 2017

PACS

Douglas GUEPIN et Katy FONTAINE : 3 novembre 2017

Décès

Yvette FOUQUET, née MARTELLIÈRE : 28 novembre 2016
 Robert MAILLET : 27 janvier 2017
 Maurice SAILLARD : 22 février 2017
 Robert RIVIÈRE : 5 mai 2017
 Henriette LAMBRON, née BOUTEL : 16 mai 2017
 Yvonne BURON, née HUBERT : 28 mai 2017
 Gérard CÉLERIN : 16 juin 2017
 Katia CRINIER, née DESBUREAUX : 14 juillet 2017
 Maria TIMMERS, née VAN DER MOLEN : 17 septembre 2017
 Emmanuel de FRAGUIER : 21 septembre 2017
 René PRAY : 8 octobre 2017
 Michel MÉNARD : 6 novembre 2017

Mots d'enfants de l'école

Les cinq facettes d'Auvergne de notre fabuleux voyage en juin 2017

Nos découvertes

« On a marché pieds nus sur la Banne d'Ordanche. Dans la vallée de Chaudefour, on a observé aux jumelles des chamois ». Kiara

« La maison de la Toinette était superbe, on nous a raconté l'histoire de l'Auvergne, il y a longtemps. Dans la grange, des animaux de la basse-cour étaient naturalisés ». Alana

« J'ai appris à m'occuper d'une chèvre, la traire, la nourrir et la porter ». Malo
 « Maintenant, je sais donner le biberon aux chèvres calmement, et je l'ai donné ! ». Jinan-Lise

« Le château de Muroi a été construit sur une colline et pour renvoyer les projectiles, le bas des murs était penché ». Leyla

« Les chevaliers étaient habillés d'une cotte de mailles très lourdes, d'un heaume, ils avaient un bouclier, une épée et une arbalète ». Robin

« Brigitte nous a aidés à créer des contes en groupe ou seul et à conter des histoires aux autres ». Louis

Nos préférences

La vallée de Chaudefour : on a bien aimé voir les animaux avec des jumelles et le paysage y est magnifique et magique.

Le château de Muroi : c'était très intéressant, on a appris plein de détails sur les chevaliers, on a visité presque toutes les pièces. On adore les chevaliers et les châteaux forts, c'est trop bien !

La maison de la Toinette : on a aimé parce que c'était une histoire d'autrefois.

La chèvrerie : on a appris en faisant plusieurs activités.

Récit des élèves de CM2

Connaissez-vous vraiment l'Auvergne ?

On avait beaucoup d'activités, on était très occupés et nous n'avions pas assez de temps pour discuter de nos journées, le soir. Les chants, les danses, les contes et le petit théâtre Kamishibai étaient intéressants mais certains pensent qu'ils n'ont pas assez de temps partagé dans les chambres.

Quand on était dans le cratère du volcan, on avait l'impression d'être sur Mars. La montée était superbe. On a pu ramasser des pierres volcaniques. On a appris qu'il n'y avait pas qu'un type d'éruption volcanique. On a pu observer plusieurs reliefs qui nous le disent : des dômes, des cônes de scories et des lacs. On a dessiné des paysages impressionnants, exaltants et spectaculaires. On a su pourquoi sur la Banne d'Ordanche, il ne pousse pas d'arbres : la pente est trop raide, le sol est rocheux, à cette altitude, les vents sont très violents.

Lors d'une randonnée dans la vallée de Chaudefour, on a goûté l'eau gazeuse de la source Sainte Anne, elle avait un goût de métal. On a dévalé les pentes en VTT, c'était trop bien, on a vu des cascades.

Au centre d'hébergement à Murat-le Quaire, Lucile notre animatrice était très drôle. Avec ses expériences, elle expliquait bien.

Julie, Noa, Malo, Camille, Camille JJ, Axelle, Anne, Tom et Clara



Animations culturelles et artistiques

11 spectacles, concerts et chants se sont déroulés à Villiers-sur-Loir en 2017 soit en moyenne un événement proposé par mois. De plus, d'autres événements à dimension culturelle ont été organisés sur notre commune :

- un week-end « Alfred de Musset » proposé par Gérard et Catherine Ermisse du 9 au 11 décembre 2016 à l'Artésienne ;
- la 14^e édition de l'Art à la Cave et au Jardin, du 25 au 28 mai à la Cave coopérative accueillant comme d'habitude 9 artistes : photographe, peintres et sculpteurs ;



- l'accueil à l'atelier de Jean-Pierre Renard avec son invité, le peintre Jean-Jacques Silly, dans le cadre des Artistes du département du 2 au 4 juin ;
- le défi « Fleurilaine du club Créa avec son exposition décoration des rues du bourg et en apothéose l'accrochage du « maître-morceau » le 1^{er} juillet sur la place Fortier ;
- une soirée « Magie et Maths », le 4 juillet organisée par la bibliothèque, véritable conférence-spectacle de magie mathématique présentée par Dominique Souder ;
- 3 expositions proposées par l'association « Images et sons en Vendômois » qui ont été présentées à la mairie sur les thèmes de la vigne, du tramway, des clochers et des restaurants à Vendôme. Si la majorité de cette programmation a eu pour cadre l'Artésienne, avec son acoustique reconnue, d'autres sites ont été le cadre des événements : l'église St Hilaire, la bibliothèque et la cave coopérative et même les rues de la commune.

La palette des événements est large. Nous avons visité différents univers musicaux : chanson française, folk, musique latine, classique... et plusieurs types de spectacles croisant souvent esprit cabaret, concert musical, chant et danse.

En additionnant les spectateurs présents, nous dépassons le nombre d'habitants de la commune en terme de fréquentations.

Si nous ajoutons les lectures, contes et autres animations, ce sont 14 manifestations artistiques et culturelles qui ont été proposées sur la commune cette année. Tous ces événements ont été prolongés par un pot de l'amitié, offert par la commune.

Les soirées

Spectacles

2 décembre 2016

Amour et Charcuterie

Le Comité des Œuvres Sociales du Vendômois a proposé un spectacle drôle et poétique avec de belles chansons d'amour françaises reprises et arrangées par Isabelle Raynaud et Virginie Lunais



3 février

VU Compagnie Sacekripa

Le spectacle proposé par l'Hectare de Vendôme pour tout public était à la croisée du théâtre d'objet, du cirque miniature et du clown involontaire.



25 mars

La Croisière, ça m'use

Le duo, présenté par la Société Musicale, a proposé un spectacle de cabaret déjanté et plein de bonne humeur, conçu pour tout public, à partir de chansons françaises humoristiques.



20 mai

2 voix pour une cantate hommage à Barbara

Tiphaine Lacrampe et Naty Naïs ont rendu un bel hommage à la grande chanteuse disparue il y a 20 ans. Au préalable, elles ont offert, à la bibliothèque, une séance plus intime faite de lecture de textes de Barbara et de démonstration d'instruments.

Concerts guitares

4 mars

Soleil latino en hiver

Ce trio de guitaristes latinos peu conventionnel a interprété avec humour des compositions originales et des standards d'Amérique latine revisités. En 1^{re} partie l'ensemble amateur des « Guitares au gré du Loir ».



2 juillet

Jour de fête

Ouverture
du festival
international
de guitare



Pour ses 20 ans, Guitares au Gré du Loir a proposé l'ouverture du festival à l'Artésienne avec un spectacle de cabaret « Jour de fête » qui alliait chanson française et humour.

Folk

8 avril

Escale Folk

P'tit Louis Laplanche

La manifestation était conçue en 2 temps : exposition d'instruments et initiation aux danses folk en après-midi et Bal Folk animé par les groupes P'tit Louis Laplanche, Traîne Buisson et Folk en vrac le soir. 2 temps de préparation étaient prévus en amont : une initiation à la danse pour les enfants de l'école et la présence de la « Brigade d'intervention Folk » dans le bourg.

12 mai

Bal' A Fond

Folk musiques et danses du monde

Le groupe a organisé sa 4^e soirée « folk musiques et danses du monde » au bénéfice de l'Unité de Psychosomatique de l'hôpital Daniel Chanet. Les spectateurs ont vite été amenés à participer aux nombreuses danses collectives proposées.



Classique

19 juillet

Quatuor Azilys

L'association Azilys qui anime depuis plusieurs années un stage de saxophone a organisé un concert en milieu du séjour à l'Artésienne.

27 août

Quintette Moraguès

Eglise

L'association Loirefestival a accueilli à l'église St Hilaire l'incontournable Quintette qui se produit sur tous les continents. Il a proposé un répertoire issu de compositeurs classiques, romantiques et contemporains.



Chant

23 septembre

Chorale du Delta, église

Pour la 3^e année, ce magnifique chœur regroupant des chanteurs amateurs de qualité, sous la direction de Coline Serreau, a interprété des œuvres classiques.



Musiques variées

25 juin

Concert d'été

Harmonie de Villiers



Comme chaque année, les enfants de l'école de musique et l'harmonie ont offert à l'Artésienne un programme varié destiné à tout public.

Lectures et contes

La bibliothèque a poursuivi son programme de lecture publique en proposant courant mars deux soirées « Mille lectures d'hiver » avec le comédien Antoine Marmeur et « Luxueuse Austerité » avec Françoise Albertini.

27 mai

Contes à boire

Cave coopérative

Dans le cadre de l'Art à la Cave, les organisateurs ont proposé une nouvelle fois une soirée contes au cœur de la Cave coopérative : « Bacchanales à trois temps » avec Edith Mac Leod et Bruno Walerski de la Compagnie « Dis raconte ».

Stéphane Adam



TERRITOIRES VENDOMOIS

66 communes rassemblées par une même ambition



NOS CHIFFRES CLÉS

A 42 minutes de Paris

55 000 habitants

2500 entreprises

20 000 emplois

50 % de l'emploi salarié privé dans l'industrie

600 emplois créés depuis 2014

20 000 m² de bâtiments commercialisés en 2016

7,7 % Le taux de chômage le plus bas de la région Centre

75 % Le taux d'activité le plus élevé de la région Centre

NOS ACTIONS

- Création d'un relais assistantes maternelles itinérant
- Un nouveau pass bibliothèques à 20 €
- Des tarifs identiques pour tous les habitants de l'agglomération
- Le service public en ligne avec l'Espace famille

NOS PROJETS

- Aménagement du nouveau centre aquatique 15 millions d'€
- Le Minotaure nouvelle génération (spectacles et congrès) 4,5 millions d'€
- Construction du nouveau gymnase de Montoire
- Aménagement de plateaux sportifs à Crucheray et Saint-Amand-Longpré
- 2,5 millions d'€ investis pour :
 - Créer et aménager 4000 m² de locaux d'activités.
 - Proposer 17 hectares de terrains pour accueillir les projets des entreprises.
 - Agrandir la pépinière numérique Outremer (Gare TGV)



Contactez-nous au 02 54 89 42 00
Hôtel de Ville et de Communauté

T
TERRITOIRES
VENDOMOIS

Infos pratiques

ELUS & AGENTS

Conseil Municipal

Maire

Jean-Yves MÉNARD

Maires-Adjointes et Délégué

Laurence PAGANUCCI : *Enfance, vie scolaire et culture*

Stéphane ADAM : *Initiative locale, économie et communication*

Nadine BLONDEAU : *Vie sociale et associative, et environnement*

Charles JUMERT : *Conseiller délégué aux travaux communaux, eau et assainissement*

Conseillers Municipaux

Claire BEAUCHEMIN

Jean-Marc DESHAYES

Gérard ERMISSE

Marie-Laure FERNANDES-PENTEADO

Xavier HÉBERT

France LETANT

Françoise MÉRAUD

Claude PÉRÉON

Albert PIGOREAU

Michel PRENANT

Services Municipaux

Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi, de 13h30 à 18h

Secrétariat de mairie :

Tél. : 02 54 72 90 83 Fax : 02 54 72 73 96

mairie.villiers-sur-loir@wanadoo.fr

Service administratif

Rose-Marie BLATEAU, *secrétaire de mairie*

Isabelle DAGUENET

Christelle MÉTIER

Service technique

Nicolas CORMIER, *responsable*

Franck ARMBRUSTER

Aurélien FOULON

Mario JOSÉ

Personnel école et entretien

Maryline BELLANGER

Joëlle CLÉMENT, ATSEM

Dominique FILLATRE

Sylvie NEUILLY

Représentants élus

Conseillers départementaux

Monique GIBOTTEAU

Pascal BRINDEAU

☎ 02 54 80 90 73

Député

Maurice LEROY

☎ 02 54 89 01 72

Sénateurs

Jean-Marie JANSSENS

☎ jm.janssens@senat.fr

Jean-Paul PRINCE, suppléant de

Jacqueline GOURAULT

ADMINISTRATIONS

Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et Service du Cadastre, 120 Bd Kennedy 41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 23 15 15

Direction Départementale des Territoires– Maison de l'État

8 place St Martin

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 73 57 25

Conseil Départemental 41

Place de la République, 41020 Blois Cedex

☎ 02 54 58 41 41

Préfecture du Loir et Cher

Place de la République

41018 Blois Cedex

☎ 02 54 70 41 41

Sous-préfecture de Vendôme

Maison de l'Etat

BP 101 - 8 place St Martin

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 73 57 00

ASSOCIATIONS

Culture

Bibliothèque

Monique RENARD

19 rue du Coudray

☎ 02 54 72 90 81

Club Créa

Frédérique GUERINEAU

clubcrea.villiers@gmail.com

Club Informatique

Stéphane ADAM

16 rue du Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

Philatélie

Jean-Claude RAJALU

6 rue de la Boissière

Société musicale

Pierre JUMERT, Président

11 rue de Chantereine

☎ 02 54 72 91 39

Odile MÉSANGE, Directrice

39 avenue du 11 novembre

☎ 02 54 72 90 71

Trompes de la Boissière

William VOGT

24 rue Raimbaudière

41100 Thoré-la-Rochette

☎ 02 54 72 82 65

Sport

Association sportive et culturelle de l'USEP

Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN

☎ 02 54 72 91 34

Country Dance en Vendômois

Jacky MIRAULT

12, allée André Lorieux

41100 Saint-Firmin-des-Prés

☎ 06 11 85 03 94

Danse de Salon

Damien JACQUOT

☎ 06 80 27 48 55

Entente Football Jeunes

Naveil – Thoré – Villiers – Azé

Pascal BIBARD

11A avenue des Rondaizes

☎ 02 54 72 76 23

Football Seniors

Vincent BELLANGER

26 rue du Clos de Vaucroix

☎ 02 54 77 24 62

Karaté

Jean-François MAGNIEZ

40 hameau de Rochambeau

41100 Thoré-la-Rochette

☎ 06 89 84 22 28

Pêche

Animation du plan d'eau

Maxime LONGEAUX

☎ 02 54 90 25 60

Tennis

Philippe GUELLIER

Les Minières 41100 Azé

☎ 02 54 80 61 74

Tennis de table

Murielle PÉTRI

2, avenue du Petit Thouars

☎ 09 73 56 76 38

Françoise LANDRY

☎ 02 54 72 99 21

Vendôme Triathlon

Robin THOMAS

☎ 06 67 00 44 70

Jérôme LEFER

☎ 02 54 77 78 20 / 06 02 31 05 45

vendometriathlon@yahoo.fr

Villiers Tout Terrain

Julien ORTET

8 rue des Cent Ecus

☎ 06 28 43 37 49

Voile et Sports de nature

Néovent

Fabrice LECAT

☎ 06 88 03 03 43

Anciens et Jeunes

Amicale des Retraités

Gymnastique d'entretien

Catherine PÉRÉON

22 rue de la Garelière

☎ 02 54 72 92 21

Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Robert HUBERT

57 av. Pierre Armand Colin

☎ 02 54 72 92 08

Club d'animations et de loisirs

Emma MOISAN

16 avenue du Petit Thouars

☎ 02 54 72 85 15

Autres associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Patrice TESSIER

27 rue Clos de Vaucroix

☎ 02 54 72 71 34

Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose

Ghislain VISSE

12 route de St Vrain

41100 St Firmin des Près

☎ 02 54 23 61 17

Association des usagers TGV

Stéphane ADAM

16 rue Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

Association Foncière

Albert PIGOREAU

56, rue de la Boissière

☎ 02 54 72 90 46

Comité des Fêtes

Nicolas ROUBALAY

20 Avenue Ronsard

☎ 06 78 21 43 04

Société de Chasse

Jérôme HERVET

26 rue du coteau St André

☎ 02 54 89 75 11

VIE SCOLAIRE

Groupe scolaire « Louis Gatién »

Marjorie RANDUINEAU

26 avenue du Petit Thouars

☎ 02 54 72 91 34

Cantine Scolaire

Angélique DUBOIS

47 avenue du 11 novembre

☎ 02 54 72 88 64

URGENCES ET SANTÉ

Gendarmerie

☎ 17 ou 02 54 86 45 10

Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

SAMU

☎ 15

Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

Dépannage électricité

ERDF (particuliers)

☎ 09 693 218 73

Dépannage gaz naturel

GRDF

☎ 0 801 412 441

Dépannage ligne téléphonique

Orange

☎ 3900 ☎ 1013 SAV

Infirmières libérales

Adeline BOURGET

3, place Fortier

☎ 06 58 69 50 23

Catherine BOISET

Catherine LE FUR

12 rue Moissons – 41100 Naveil

☎ 02 54 77 47 75

Orthophoniste

Mathilde ROUILLON RENARD

51, avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 77 58 80

Ostéopathe DO

Romain MARGUERIE

. 06 43 57 88 48

Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 23 33 33

Clinique du Saint-Coeur

10 bis rue Honoré de Balzac,

41100 Vendôme

☎ 0826 399 932

Pharmacie du Gué du Loir

5 route de Vendôme, 41100 Mazangé

☎ 02 54 72 11 21

Pharmacie de Naveil

16 rue Henri de Toulouse Lautrec

41100 Naveil

☎ 02 54 77 86 46

Psychopraticienne et thérapie psycho-corporelle

Aurélien TRONCHET
☎ 06 12 78 84 11

Psychopraticienne et hypnothérapeute

Malika DIAMBRI
15 rue du Clos Saint Hilaire
☎ 06 78 97 14 16
<http://psy-vendome-diambrimalika.fr>

Praticienne massage bien-être

Sah'Zen - Sophie HERAULT
20 rue des Plans d'eau
☎ 02 54 72 77 09/06 03 64 05 99

Sophrologue

Laurence PAGANUCCI
16, avenue Ronsard
☎ 06 70 76 68 07
www.laurence-paganucci-sophrologue.com
contact@laurence-paganucci-sophrologue.com

TRANSPORTS

Taxis

Taxi du Vendômois
Anthony TRETON
16 rue Françoise de Lorraine
41160 La Ville-aux-Clercs
☎ 06 14 02 87 04 / 02 54 23 60 82

Frédéric JOSSO
27 rue de la Boissière
☎ 02 54 72 14 83 / 06 85 91 23 29

Rochdi SFAR
11 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme
☎ 02 54 72 33 26

Transports en commun

Transports Loir-et-Cher
9 rue Alexandre Vezin 41000 Blois
☎ 02 54 58 55 44
www.tlinfo.net (lignes 12 et 13)

Gare TGV (Vendôme-Villiers)
Avenue des Cités Unies d'Europe
41100 Vendôme
☎ 36 35

ARTISANAT ET COMMERCES

Commerces alimentaires

Boulangerie-Pâtisserie
Boulangerie Villiersoise
Bélinea et Éric
4 place Fortier
☎ 02 54 72 90 89 (fermé le lundi)

Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Virginie et Yannick REVERSE
2 av. du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 49 (fermé le lundi)

Épicerie-Produits frais-Pressé

PROXI SERVICE
+ Point Vert Crédit Agricole (retrait argent)
Cécilia et Hassan BOUDENB
8 place Fortier
☎ 02 54 72 90 06 (fermé le mercredi)

Fruits et légumes

Provence Vendômois
(printemps/automne)
Catherine COTHENET
et Georges POURREZ
ZA La Croix Noury
☎ 02 54 72 72 52

Réparation et vente automobiles et matériels agricoles

Garage-chauffage
électricité-sanitaire
Garage SANDRÉ
1 rue de la Ratèlerie
☎ 02 54 72 92 44

Garage-dépannage-
Vente automobiles
Garage HUBERT
62 av. du Petit Thouars
☎ 02 54 72 90 78

Bâtiment et travaux publics

Constructions Métalliques
ID Construction
50 av. du Petit Thouars
☎ 02 54 72 76 02
www.id-construction.com

Matériaux/Travaux Publics
Minier Travaux publics
1 rue de la Bouchardière
41100 Naveil
☎ 02 54 73 91 11

Terrassement
Raynald DESNEUX
7 av. des Rondaizes
☎ 02 54 72 73 77

Bâtiment-maçonnerie
Didier PLEUVRY
3 rue du Clos Bazin
☎ 02 54 72 94 02

Rénovation habitat

maçonnerie générale
Yvonnick GABLIER
1 rue du Clos de Vaucroix
☎ 06 72 33 25 66

Rénovation habitat-Maçonnerie- Isolation-Dallage-Mur-Enduit

SARL DIARD
9 Chemin de la cave aux Caux
41100 Thoré-La-Rochette
☎ 02 54 72 80 31

Plaquiste

Frédéric LECOINTRE
1 rue du Clos de la Bouchardière
41100 Naveil
☎ 02 54 72 82 66/06 98 10 79 47

Autres artisans de travaux de la maison

Electricité Générale, motorisation,
automatisme, portails, garages,
interphones – multiservices

RP Services
Pascal REBOULLEAU
5 rue des Loges
☎ 02 54 72 76 72/06 29 73 65 49

Vente et installations antennes télé, hifi, vidéo, multimédia

Antennes du Loir
François MARVILLE
37 avenue du 11 novembre
☎ 06 87 66 29 82/06 87 62 97 31

Peinture, revêtements de sols et murs

Laurent Décors
2 rue de Villepoupin,
41100 Naveil
Dépôt : 104 avenue Pierre Armand Colin
☎ 02 54 72 87 13/06 18 40 12 21

Customisation de meubles, peinture,déco, trompe l'œil, agencement intérieur

Nyne
102 av Pierre Armand Colin
☎ 06 62 88 10 28
nyneconcept@gmail.com

Travaux extérieurs et espaces verts - Paysagiste

ADH Paysage
Anne et Dominique HERVET
39 avenue des Rondaizes
☎ 02 54 72 79 49
www.adh-paysages.com

Infos pratiques

Entretien espaces verts

Damien TRETON

2 rue Dr Silly
☎ 02 54 77 99 95

Le Mouton

Franck BOULANGER

23 rue de la Garelière
☎ 06 26 57 12 72

Viticulture

« La Cave »

Cave Coopérative du Vendômois

☎ 02 54 72 90 69
caveduvendomois@wanadoo.fr
Vente directe

Cave Charles JUMERT

4 rue de la Berthelotière
☎ 02 54 72 94 09/06 07 77 71 80
Vente directe

Salon de coiffure

Bigoudis Coiffure

Delphine LETANT

7 place Fortier
☎ 02 54 72 90 53 (fermé lundi)

Antiquités-brocante

Les Puces Vendômoises

Thierry FOURMONT

29 avenue du 11 novembre
☎ 06 08 60 26 00
Ouvert tous les vendredis et le 1er week-end
de chaque mois et sur rendez-vous

ASSISTANTES MATERNELLES

Blandine BOULANGER

23 rue de la Garelière
☎ 02 54 72 76 05

Khadija BOURASSI

14 avenue des Rondaizes
☎ 02 54 72 71 51

Marie-Christine GAZEAU

12 rue des 100 Ecus
☎ 02 54 72 79 11

Nathalie GOUJON

1 rue de Villepoupin
☎ 02 54 72 72 34

Janick JACQUET-MARCILLY

4 rue des Fours à Chaux
☎ 06 72 95 28 41

Sylvie MORISSET

4 rue de la Fuye
☎ 02 54 72 76 75

Amandine VINCENTI

21 avenue du Petit Thouars
☎ 06 86 14 41 18

SERVICES

La Poste

18 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 66
Du lundi au vendredi : 13 h 30 à 16 h 20
Samedi : 11h-12h

Déchetterie VALDEM

☎ 02 54 89 41 17
Ouverture déchetterie de Naveil : mardi, jeudi
(14h /17h)
Vendredi, samedi 9h/12h et 14h/17h30

HÉBERGEMENT/ RESTAURATION

Hébergement,

Hôtel de la Bonnaventure

Jocelyne BONVALET

8 rue de la Bonnaventure
41100 Mazangé
☎ 02 54 72 03 51
hotel.bonnaventure@orange.fr
www.hotel-bonnaventure.fr

Gîtes troglodytes

Dominique DESCOUREAUX

Les Iris, 18 rue du Coteau St André
gites41@orange.fr
☎ 02 54 72 12 37

Odile et Jean-Marie LEROUX

6 Hameau de Rochambeau
41100 Thoré la Rochette
☎ 02 54 72 75 21

Chambres d'hôtes de charme

Chambre d'Hôtes n° 1199

Christine DUFOUR-DELATRE

Rue de la Papillonnière
☎ 02 54 72 88 20/06 11 63 63 89

Monique et Jean-Pierre RENARD

19 rue du Coudray
☎ 02 54 72 90 81

Hans TIMMERS

4 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 72 49
Hansadele41@aol.com

Meublés de tourisme

Natalie TESSIER

Le Moulin de Chantereine
2 rue de Picavette
☎ 06 27 72 26 15
Chantereine2@wanadoo.fr

Nancy et Jean-Yves MÉNARD

1 rue du Coudray
☎ 06 30 48 10 29
lecoudray.villiers@gmail.com

Patrick LARA

15, avenue du Petit Thouars
☎ 06 34 20 17 83

Centrale de Réservation

Antenne départementale des Gîtes de France

5 rue de la voûte du Château
BP 249 - 41001 Blois Cedex
☎ 02 54 58 81 63/02 54 56 04 13
gites41@orange.fr
www.gites-de-france-blois.com

Restauration et bar

La Marmite Express

Café – restaurant – presse :

Mikael COLLET

Gare T.G.V.
☎ 02 54 85 10 83

Auberge du Petit Vin Blanc

Eric BRETON

3 av. du Petit-Thouars (ouvert tous les midis
du lundi au vendredi), le week-end sur
réservation
☎ 02 54 72 77 33

Café-tabac-PMU-carburant

Marie et Jacky BONNEAU

(fermé le jeudi)
6 place Fortier
☎ 02 54 72 91 32

ACTIVITES	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	CONTACT
ECOLE DE TENNIS	17h/18h 6/8 ans : mercredi ; 8/12 ans : jeudi > 13 ans : samedi matin Adultes : jeudi 19h à 22h	Courts Azé Gymnase Lunay	Philippe GUELLIER 06 89 32 98 30
ECOLE DE KARATE	Enfants : mardi 18h15/19h45 Adultes : mardi 20h/21h30	Grande salle de L'Artésienne	Jean-François MAGNIEZ 06 89 84 22 28
ECOLE SPORTS DE NATURE	Mer 14h/16h30 canoë, voile, golf, arc, escalade, vtt	Plan d'eau	
ECOLE DE VOILE SPORT	Samedi 14h/17h30 optimist, laser, 420	Plan d'eau	
STAGE MULTISPORTS/VOILE	Pendant les vacances scolaires	Plan d'eau	Fabrice LECAT 09 77 46 46 40 www.neovent.org
INITIATION VOILE ADULTES	Session été/automne - Cours adultes dériveur - 4 samedis matins de 10h à 12h30	Plan d'eau	
RENDEZ-VOUS- FORME SENIORS	Marche nordique - Aviron - Tir à l'arc - Entretien musculaire. En semaine / dispo	Plan d'eau	
VENDOME TRIATHLON ECOLE DE TRIATHLON	Ecole : mercredi 14h/15h30 vélo, course pied. jeudi 18h45-19h30, samedi 18h-19h, dimanche 17h30- 18h15 (natation Maillottes adultes). Adultes : course à pied mercredi 18h30-20h et vélo dimanche 9h-12h	Plan d'eau	Robin THOMAS 06 67 00 44 70
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'USEP Ecole de Villiers	Mercredi suivant calendrier disponible à l'école de 13h30/17h	Différents sites	Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN 02 54 72 91 34
ECOLE DE FOOTBALL	(U7) 2012/11: mardi 18/19h Naveil - vend 17/18h Azé	Match Naveil/Azé	Pascal BIBARD 02 54 72 76 23
	(U9) 2010/09 : mardi Naveil - mercredi Azé 18h/19h30	Match Naveil/Azé	
	(U11) 2008/09: mardi et vend 17h30/19h15	Match Villiers	
	(U13) 2006/05 : mercredi 18h/19h30	Match Thoré	
	(U15) 2004/03 : mercredi 18h/20h à (U18) 2002/00 : mercredi 19h/20h30	Match Azé Match Naveil	
FOOTBALL SENIORS	Mercredi/vendredi à 19h	Stade Villiers	Vincent BELLANGER 02 54 77 24 62
AMICALE RETRAITES	Gymnastique d'entretien Mardi 9h/10h Jeux de société Mardi 14h/17h30	Foyer l'Artésienne	Catherine PEREON 02 54 72 92 21
PÊCHE - INITIATION JEUNES	Certains mercredis après-midi	Plan d'eau	Maxime LONGEAUX 02 54 90 25 60
CLUB INFORMATIQUE	Mercredi 14h/16h	Salle informatique (extension école)	Stéphane ADAM 02 54 72 76 07
BIBLIOTHEQUE LECTURE	Mardi 16h30/19h et jeudi 16h30/18h Lecture album : 3 ^e jeudi (enfants > 3 ans)	Bibliothèque (extension école)	Monique RENARD 02 54 72 90 81
SOCIETE MUSICALE	Répétition : samedi 18h/19h30 Eveil/Initiation musicale (Laure-Line DUBREUIL) 1 ^{er} et 2 ^e années : vendredi 17h/19h	Salle de musique de l'Artésienne	Odile MESANGE Pierre JUMERT 02 54 72 90 71
LES TROMPES DE CHASSE	Répétition : mercredi de 19h à 22h	Chez M. Claude NORGUET	William VOGT 06 81 32 57 10
DANCE COUNTRY	Débutants : mercredi 18h45/20h Novices et intermédiaires : merc 20h/22h	Grande salle de l'Artésienne	Arlette CRÉMOIS 02 54 85 09 17 www.country-en-vendomois.fr
CLUB CREA	Atelier échange savoir-faire en tricot, scrapbooking, broderie, origami, kirigami, patchwork, fleurs tissus et ruban... : lundi et jeudi 17h à 20h	Salle communale place Fortier	Frédérique GUERINEAU clubcrea.villiers@gmail.com
VILLIERS TOUT TERRAIN	Randonnées VTT dimanche matin à 8h30 Entraînements : mercredi à 18h15 (avril à octobre)	Départ salle Fortier	Julien ORTET 06 28 43 37 49
TENNIS DE TABLE	Lundi de 19h à 21h	Grande salle de l'Artésienne	Françoise LANDRY 02 54 72 99 21 Murielle PÉTRI 09 73 56 76 38
DANSES DE SALON	Cours enfants 12/16 ans : 17h30-18h30 Adultes débutants : 19h30/20h30 Adultes Intermédiaires : 20h30/21h30 Cours Avancés : 21h30/22h30	Grande salle de l'Artésienne	Damien JACQUOT Tél : 06 80 27 48 55 damien@team-damienemilie.fr

Tarifs Communaux

Vous trouverez ci-dessous les tarifs des services communaux pour l'année 2017. Ceux de 2018 seront votés par le Conseil municipal en début d'année. Ces montants sont susceptibles d'être un peu modifiés. Le Conseil municipal a décidé, en décembre 2016, d'augmenter les tarifs communaux de 10 % pour les branchements eau, assainissement et eaux pluviales. Les tarifs étant inchangés depuis 2007, il a semblé opportun de tenir compte de la hausse du coût des services, depuis 10 ans.

Les tarifs relatifs à l'Artésienne ont fait l'objet d'une délibération en janvier 2017.

TARIFS DE LOCATION DE L'ARTÉSIENNE - MAISON DES ASSOCIATIONS

Lieu	Période	Villierois	Hors commune *	Professionnels	
Grande salle (incluant le foyer)	Soirée (à partir de 18h30)	Hiver	175 €	285 €	285 €
		Été	105 €	215 €	215 €
	1 Journée	Hiver	275 €	460 €	460 €
		Été	205 €	390 €	390 €
	2 ou 3 jours	Hiver	410 €	610 €	610 €
		Été	335 €	540 €	540 €
Foyer	Été	105 €	225 €	225 €	
	Hiver/été	75 €	195 €	195 €	
Espace traiteur	Hiver/été	50 €	80 €	80 €	

*dont associations hors commune

Un tarif spécial est fixé à 250 € pour les associations extérieures à la commune qui proposent des animations ouvertes aux Villierois et ayant un caractère d'intérêt général.

LOCATION DE MATÉRIEL		Associations communales	Autres
Location Matériel	Vaisselle/pièce (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,12 €
	Pichets - corbeilles à pain	Offert	Offert
	Tables/unité	Offert	3,5 €
	Chaises/unité	Offert	0,5 €
	Bancs/unité	Offert	0,7 €
Manque ou casse	Vaisselle/pièce (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	2 €	2 €
	Pichet	6 €	6 €
	Corbeille à pain	2 €	2 €
	Bac gris + couvercle	15 €	15 €

CIMETIÈRE	2/3 commune	1/3 CCAS
Concession	15 ans	150 €
	30 ans	300 €
	50 ans	501 €
Colombarium	15 ans	234 €
	30 ans	450 €
	50 ans	720 €
Cavurne	15 ans	75 €
	30 ans	150 €
	50 ans	252 €

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT		
Consommation		
Eau	Loc. compteur/semestre	
	<3 m ³	10 €
	>3 m ³	15 €
	Prix au m ³	1,25 €
	Abonnement semestriel	25 €
	Taxe ouverture compteur	60 €
Assainissement	Prix au m ³	0,83 €
	Abonnement semestriel	33 €
Branchement		
Eau	Branchement normal	1 200 €
	Branchement D>10m	110 € par mètre supplémentaire
	Borne incongelable sur demande	Pris en charge par le service de l'eau
Assainissement	Branchement normal	1 200 €
	Branchement D>10m	110 € par mètre supplémentaire
Eaux pluie	Branchement normal	500 €
	Branchement D>10m	110 € par mètre supplémentaire

DIVERS	
Visites touristiques Coteau St-André et Eglise	
Prix/pers. En individuel	4 €
Groupes (à partir de 10 personnes)	3 €
Garderie	
Prix quel que soit le jour	1 € /la demi-heure 0,50 € /le quart d'heure
Droit de Place	
Emplacement taxis	120 €/an
Vente ambulante	20 €
Vente régulière (ex. Pizzaiolo)	15 €/trimestre
Dépannage	
Prix horaire dépannages urgents	50 €/h les jours ouvrables de 8h à 17h
Services communaux et Services des Eaux et de l'Assainissement, en partie privative, effectués par les employés communaux	65 €/h le samedi et les jours ouvrables de 6h à 8h et de 17h à 20h 80 €/h le dimanche et les jours ouvrables de 20h à 6h



GRACE A DES SPECIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

Elle s'adresse à tous, particuliers et professionnels (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement, travailleurs sociaux, artisans, collectivités...)

Les conseillers en maîtrise de l'énergie vous apportent un conseil technique sur l'isolation, les modes de chauffage, la ventilation, les éco-gestes et les énergies renouvelables,...

Ils vous renseignent également sur les aides financières nationales et locales et sur la réglementation thermique dans le cadre d'une construction.



Quel que soit votre statut, les juristes vous renseignent sur toutes vos questions liées au logement : rapports locatifs, accession à la propriété, investissement locatif, copropriété, voisinage, urbanisme, impayés de loyers ou mensualités de crédit immobilier,...

Si vous souhaitez devenir propriétaire occupant ou bailleur, l'ADIL EIE 41 vous apporte toutes les clefs pour réussir votre projet en toute sécurité grâce à un service objectif, gratuit et personnalisé.

Les juristes disposent de logiciels permettant d'établir un diagnostic financier dans le cadre d'une acquisition ou une simulation fiscale dans le cadre d'un investissement locatif.

L'ADIL EIE 41

UN ACTEUR INCONTOURNABLE POUR TOUTES LES QUESTIONS LIÉES AU LOGEMENT ET À L'ÉNERGIE

Point Rénovation Info Service
(guichet de la rénovation énergétique)

**Antenne de prévention
des expulsions**
pour les bailleurs et les locataires

**Guichet des signalements
d'habitat indigne ou de logements
non décents**

**Guichet d'information sur les
aides à l'accessibilité ou
l'adaptation de son logement**

**UN RENDEZ-VOUS SUR BLOIS OU SUR UNE PERMANENCE ?
UN CONSEIL TELEPHONIQUE ?**

UN SEUL NUMERO 02 54 42 10 00

Adeline Bourget : une nouvelle villiersoise au service des autres

Adeline Bourget fait partie des personnes présentant un profil à la fois tranquille, libre, déterminé et ouvert sur les autres.

Ces traits de caractères l'ont conduite naturellement vers les métiers de la santé et plus particulièrement celui d'infirmière.

Son parcours personnel est très ancré dans le Vendômois. Habitant depuis l'âge de 8 ans dans la région de Vendôme, elle a travaillé en tant qu'agent de soins hospitalier pendant un an à l'hospitalet de Montoire, année durant laquelle elle a préparé son concours d'infirmière. Une fois son concours en poche, elle a effectué ses 3 ans d'études à l'école de Blois au bout desquelles elle est sortie diplômée en 2011.

Adeline travaille ensuite pendant 5 ans en tant qu'infirmière à l'hôpital de Vendôme, au service médecine, avant de faire le choix de s'installer en tant qu'infirmière libérale. Elle a aimé son travail en milieu hospitalier mais pointe néanmoins ses contraintes, la faiblesse des moyens, une certaine lourdeur.



Adeline a donc souhaité gagner en liberté d'horaire, travailler sans hiérarchie et découvrir une autre vision du métier.

Dès lors, sa décision est prise de s'installer en « libéral » pour prendre davantage le temps de « bien faire son travail », aller à la rencontre des gens, chez eux. Ce choix intervient également à un moment important de sa vie puisqu'elle a donné naissance à sa fille Jade, aujourd'hui âgée de 2 ans.

Sa recherche d'un local pour s'installer l'amène à Villiers-sur-Loir qui possède un bâtiment communal ayant servi de cabinet d'ambulancier dans le passé. Le Conseil municipal accepte de louer une partie de cet espace après réalisation de travaux.

Adeline a démarré son activité le 2 janvier 2017 sur la place Fortier dont elle dit apprécier la localisation au cœur du village, entourée par les commerçants de la commune dont elle se réjouit de la proximité. De la même manière, Adeline a apprécié l'accueil que lui ont réservé les villiersois.

Elle travaille depuis essentiellement auprès des Villiersois en répondant à des demandes de prise de sang, d'analyse, de soins à domicile... Sa patientelle est assez équilibrée entre les personnes âgées et les personnes en activité.

Elle nous confie que dans son métier, en particulier, le « bouche à oreille » est essentiel : un patient satisfait est le meilleur moyen pour développer son activité.

Le passage en libéral s'accompagne d'une plus grande amplitude horaire qui la conduit à être opérationnelle tous les jours de 7h à 20h. Elle ne se plaint pas et reconnaît qu'aujourd'hui cela lui laisse le temps pour elle, sa fille et son mari Fabien qui travaille dans l'entreprise Getinge.

Quand, Fabien et Adeline ne réhabilitent pas leur future maison à Fortan, ils apprécient les balades autour du plan d'eau de Villiers-sur-Loir avec Jade.

Stéphane Adam

Sophie Hérault ou la recherche de

D'aussi loin qu'elle se souvienne, Sophie a toujours massé. Très tôt, elle a compris qu'elle pouvait soulager les gens autour d'elle.

Tout est là !



Après une formation d'analyste programmeur en informatique, elle travaille un an puis réalise que ce métier ne lui correspond pas. Elle rencontre son mari avec qui elle décide de fonder une famille. Elle choisit alors d'être présente pour ses trois enfants et met ses projets de côté. Pendant cette période, elle donne beaucoup de sa personne dans le bénévolat : entraîneuse au club de gym de Vendôme et active participante lors des fêtes de l'école. Parallèlement, elle s'accorde un peu de temps pour s'adonner aux loisirs créatifs qu'elle affectionne particulièrement.

En 2012, alors que ses enfants sont plus autonomes, elle se pose la question de ce qu'elle souhaite « vraiment » faire. Au cours d'une conversation avec une amie, elle s'autorise à rêver à une installation en tant que masseuse. Commence alors une longue réflexion sur le type de massage, la recherche du centre de formation le plus adapté aux types de massage qu'elle souhaite proposer, le lieu pour accueillir ses clients dans les meilleures conditions, le matériel... Tout est planifié, calculé, testé pour être parfait.

En 2014, elle commence sa première formation à l'Ayurvédique puis enchaîne deux formations par an sur les thèmes suivants : les pierres chaudes, la réflexo-

l'harmonie parfaite

logie faciale, les soins aux personnes âgées, à mobilité réduite et alitées, le spécial minceur et le sportif.

Par la suite elle perfectionne ses massages tout en se les appropriant pour proposer des séances basées sur le respect et l'écoute, dans un esprit d'harmonie et de confiance.

Parallèlement, elle s'exerce des mois durant sur les membres de sa famille et ses amis (pour leur plus grand bonheur).

En 2016, elle se concentre sur le lieu : elle le veut parfait, comme pour le reste. Tout est pensé pour la détente : les couleurs, les éclairages, la musique, les parfums, les tissus. Lorsque l'on entre dans son chalet, on a l'impression que le temps s'arrête. On se sent immédiatement coupé du monde extérieur. Une seule chose compte : profiter de l'instant présent dans ce havre de paix.

Le 14 septembre 2016, tout est enfin prêt pour accueillir ses clientes et ses clients. « Elle les reçoit dans un cadre propice à la détente, où tout est mis en oeuvre pour respecter l'intimité et favoriser le « lâcher prise ». Sa mission est de faire en sorte

que les personnes ressortent apaisées, libérées, sereines. Pour cela, elle a une arme secrète : proposer des massages intuitifs et adaptés à chaque personne, femme ou homme, dans un souci de bien-être. Selon Sophie : « Le corps est comme un livre, il raconte une nouvelle histoire à chaque massage ».

Quoi de mieux pour une férue de lecture !

Pour en savoir plus, Rendez-vous sur sa page Facebook : Sah'Zen ou par téléphone au 06 63 64 05 99.

Marie Laure Fernandès-Penteado

SARL Reversé : une PME au cœur du village



En reprenant le fonds de boucherie charcuterie traiteur Bourguigneau l'été 2015, Virginie et Yannick Reversé étaient loin d'être des néophytes dans le secteur. Yannick est fils de boucher. Son papa possédait le fonds sur Lunay depuis 1977. Ses CAP charcuterie et traiteur et son Brevet Professionnel en poche, après avoir travaillé dans d'autres sphères (comme chez Bel au service recherche notamment), Yannick reprend l'affaire familiale de Lunay au décès de son père en 2010.

Puis, il ouvre un point de vente à Montoire en 2013 où il investit 80 000 € pour remise aux normes. Il étend les tournées qui s'étendent à plus de 40 km autour des magasins (Morée, Fontaines les Coteaux, Marcilly...).

Comme souvent dans ce type d'activité, les affaires reposent sur les épaules d'un couple. Virginie a rejoint la SARL depuis la reprise du commerce de Villiers en juillet 2015 après une carrière de comptable à la mairie de Montoire. Elle est désormais en charge de la comptabilité

et de la gestion du personnel.

L'équipe, aujourd'hui riche de 21 personnes, a été partiellement renouvelée.

L'activité s'est développée sur les différents sites pour se répartir de façon assez égale entre le service traiteur, la charcuterie et la boucherie. Le rayon de chalandise s'étend jusqu'à Selommes, La Ville-aux-clerks, St-Amand...

Yannick et Virginie ont entrepris beaucoup de travaux sur le site de Villiers-sur-Loir (rénovation de la boutique, aménagements extérieurs devant l'ouverture et à l'arrière du magasin avec containers réfrigérés pour éviter les odeurs). D'autres investissements sont d'ores et déjà prévus : un portail et surtout la toiture et la charpente du bâtiment sont à refaire.

La reprise du commerce à Villiers s'accompagne de l'installation bienvenue de Yannick et Virginie Reversé et de leurs enfants, Ilhane et Ninon, dans la commune.

Stéphane Adam



Les Rendez-vous de la bibliothèque

Dans le cadre « Mille lectures d'hiver », en mars, le comédien Antoine Marneur est venu lire quelques passages du livre « Le grand Marin » écrit par Catherine Poulain... S'en suivit un échange entre les spectateurs et le lecteur sur ce monde marin fait de rudesse, violences mais aussi parfois de respect et tendresse. Un livre que l'on devine en partie autobiographique !

En mai, en avant-première du spectacle programmé par Festillésime « 2 voix pour une cantate », les 2 chanteuses Typhaine Lacrampe et Naty Naïs ont évoqué la vie de Barbara, expliqué quelques trucages du spectacle, lu et chanté quelques textes de cette grande Dame. Nous avons hâte de retrouver ces deux chanteuses le soir à l'Artésienne et nous n'avons pas été déçus.

Fin juin, pour la deuxième année consécutive, le festival « Nuit des maths » a fait halte à Villiers-sur-Loir.

La salle du restaurant scolaire était bien remplie. Derrière les enfants émerveillés, les adultes attentifs prenaient des notes. De la magie ? Il n'y en avait pas !



Dominique Souder expliquait chacune de ses manipulations : comment transformer deux anneaux en un carré en quelques coups de ciseaux, comment lire dans les pensées grâce aux chiffres et faire des tours de cartes ...

Dominique, professeur de mathématiques retraité, a publié de nombreux ouvrages consacrés aux jeux mathématiques et intervient dans la formation des professeurs des écoles pour que les enfants prennent confiance en eux, expérimentent, s'amusent.

Nous souhaiterions le revoir en 2018 !

Monique Renard

L'association de la cantine de l'école Louis Gatien



Habités du bulletin municipal, vous connaissez tous le fonctionnement associatif de la cantine de l'école de Villiers avec ses deux salariées Françoise et Séverine, qui mettent tout leur cœur à la confection de repas équilibrés et variés pour nos enfants (voir numéro précédent).

Cette année, à nouveau, les TAP permettent aux enfants de se familiariser avec la cuisine, et de rapporter chez eux le fruit de leur « travail ». Quel bonheur !

Nos traditionnelles ventes de plats à emporter se poursuivent cette année avec

Nous remercions les habitants de Villiers-sur-Loir qui ont permis de récolter un grand nombre de ferraille l'année dernière. La prochaine se déroulera le samedi 21 avril 2018. Alors, trie, stockez jusqu'à cette date et vous serez débarrassés de vos vieilleries tout en participant à une bonne action.

On vous attend aussi nombreux à la kermesse de l'école qui aura lieu le Dimanche 1^{er} juillet 2018 (spectacle des enfants et animations).

Nous comptons sur vous pour votre ac-



la vente de tartiflette du 17 novembre 2017. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du vendredi 16 février 2018 pour le rougail, et celle du vendredi 23 mars 2018 pour le tajine. Une excellente occasion de se régaler et d'aider notre association (bons de commande chez les commerçants et dans les cartables des enfants).

tive participation à toutes nos actions, qui permettent chaque année un fonctionnement optimal de notre association qui, nous vous le rappelons, vit du règlement des repas, de la subvention de la mairie, et des bénéfices générés par les actions de nos bénévoles.

Jessica Larmignat



Club informatique

Le club informatique de Villiers-sur-Loir fêtera ses 15 ans l'an prochain. Quel chemin parcouru depuis 2003 !

Ses activités ont évolué au gré des connaissances et des besoins de ses adhérent(e)s. Si, à son début, il s'agissait de la découverte presque totale de l'environnement informatique, aujourd'hui, les animateurs sont amenés à répondre à des questions plus pointues et à accompagner des projets individuels de nos membres (plus d'une vingtaine). Le club est aussi le cadre de travaux menés en commun comme la rédaction de la page « Villiers-sur-Loir » du site wikipédia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Villiers-sur-Loir>) ou l'alimentation du site internet www.villiers-sur-loir.com. Depuis son lancement, plus de 1100 articles ont été publiés essentiellement par les membres du CIVL.

Depuis cette fin d'année 2017, nous avons entrepris au sein du club l'actualisation du site hors rubrique « Vie municipale » et du logo du club.

Pour son anniversaire, un programme d'animations sera déterminé et se déroulera sur l'année 2018.

Parmi les pistes à creuser :

- Visite d'un ou deux fab'lab (dont celui de Vendôme) et/ou d'un site autour du numérique

- Des thèmes à traiter avec les membres : prévention des arnaques et outil pour dessiner des cartes d'invitation, des pochoirs...

Pour rappel, le club propose des séances tous les mercredis de 14h à 16h (hors congés scolaires) pour un partage de connaissances entre membres dans une ambiance des plus conviviales.

De plus, le bureau se réunit une fois par mois. L'AG 2017 se tiendra le jeudi 18 janvier 2018 à 20h.

Stéphane Adam et les membres du Bureau

Football

Nouvelle saison, nouvel entraîneur, nouveaux maillots

Nous remercions bien évidemment tous nos annonceurs mais plus particulièrement cette année, la société ID Construction à Villiers-sur-Loir qui nous a offert une tenue complète.

Entraînements

Les entraînements se déroulent le mercredi et le vendredi à 19h30 et sont encadrés par Bruno Delaporte, nouvel entraîneur.

Effectifs : 42 joueurs et 5 dirigeants

Nous recherchons des dirigeants pour les équipes seniors et « jeunes ». Si vous êtes intéressés pour venir vous investir

au sein du club vous êtes les bienvenus. L'école de foot réunissant les clubs de Naveil, Thoré, Villiers et Azé accueille les jeunes footballeurs de 5 à 15 ans. N'hésitez pas à nous contacter.

Bal du foot

Il se déroulera le 10 mars 2018.

Nous remercions Evelyne et Marylène pour leur implication dans l'organisation mensuelle des repas du vendredi soir entre joueurs. Nous remercions également la cantine de Villiers-sur-Loir pour ses délicieux petits plats.

Vincent Bellanger

Mondial de handball à l'Artésienne

L'Union Sportive Vendômoise, section Handball, a organisé la retransmission du mondial de handball Masculin qui s'est déroulé en France en janvier 2017. L'USV Hand a fait le choix de l'Artésienne.

Pour mettre en œuvre ce projet, un partenariat « gagnant/gagnant » a été conclu avec la mairie de Villiers-sur-Loir.



Contre la mise à disposition gratuite de la salle pour la retransmission de 6 matchs, le club de hand a reversé la moitié des recettes du bar tenu tout au long de la compétition.

L'opération a été un véritable succès, aidé en cela par le parcours sans faute de l'équipe de France (Championne du Monde 2017).

La retransmission des matchs jusqu'en quart de finale n'étant visible que sur des chaînes payantes, celle à l'Artésienne constituait un des seuls moyens pour un grand nombre de Villiersois de suivre le parcours des Bleus.

De plus, la forte fréquentation a contribué à créer une ambiance fantastique dans la grande salle de l'Artésienne.

L'attractivité des retransmissions à l'Artésienne fut telle que lorsque les matchs sont devenus visibles sur des chaînes en clair, les effectifs n'ont cessé de croître pour culminer à plus de 350 personnes.

En plus de la tenue d'un bar, l'équipe organisatrice de l'USV a également organisé une tombola et fait gagner des maillots dédicacés, des sacs de sports, des bons d'achats et un tas d'autres lots.

Fort de ce succès, l'USV hand a décidé de renouveler l'initiative en retransmettant le championnat d'Europe Homme qui se déroulera en janvier 2018. Avant cela, il diffusera des matchs du championnat du monde Femme qui aura lieu en décembre 2017.

Julien Adam



Villiers Tout Terrain

Vous êtes attirés par le VTT ou vous pratiquez déjà en solo, alors venez rouler avec nous en toute convivialité et partager le goût de l'effort ! Au programme sortie tous les dimanches matin aux alentours de Villiers ou participation aux randos organisées dans la région. Sortie également le mercredi soir 18h15 avec les conditions déroutantes du nocturne durant l'horaire d'hiver. Et après tant d'efforts nous n'oublions pas le réconfort en nous retrouvant au club house pour partager un bon moment.

Si ça vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Julien Ortet



Karaté

Comme chaque année depuis 38 ans, les cours ont repris en septembre au club de karaté de Villiers-sur-Loir.

Les objectifs du club sont de promouvoir et de populariser les arts martiaux traditionnels japonais, d'enseigner ceux-ci dans le respect des traditions martiales, aux élèves venant pratiquer à l'Artésienne. Un art martial correctement enseigné et bien appris doit déboucher sur la maîtrise de soi et des autres. Mais ceci prend du temps, beaucoup de temps...

Les élèves participeront aux compétitions de katas et de combats organisées par la ligue TBO et le département.

Renseignements et contacts :

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. 2 cours d'essais sont offerts.

La cotisation pour la saison sportive est fixée à 100 € pour les enfants et 110 € pour les adultes (comprenant l'adhésion à l'assurance de la Fédération Française de Karaté et la licence).

Président : M. Magniez Jean-François
06 89 84 22 28

Président d'honneur : M. Vaillard Jacques
Trésorier : M. Roncay Gilles
Secrétaire : Mme Legroux Christelle

Les cours sont assurés par Jean-François Magniez 3^e dan, Jacques Vaillard 1^{re} dan et Christophe Bourguigneau pour les enfants le mardi :

De 18h15 à 18h45 pour les enfants
De 20h15 à 21h30 pour les adultes
Président de ce club, je souhaite que cet article vous donne envie de nous rejoindre.

Jean-François Magniez

Triathlon

L'US Vendôme triathlon a organisé les 20 et 21 mai 2017 la 21^e édition du triathlon des coteaux du vendômois.

Un week-end marqué par l'organisation des 1/2 finales jeunes de triathlon et la poursuite de la reconquête des participants sur le triathlon longue distance.

Pendant deux jours, la météo a (enfin) été avec nous. Les conditions d'organisation et de course ont été optimum tout au long du week-end. Les fortes pluies du jeudi avaient commencé à nous miner le moral pour le montage du site mais très vite le soleil est revenu.

L'énergie du comité d'organisation et de ses 200 bénévoles est restée intacte, dopée par une affluence retrouvée des participants et des spectateurs.

La demi-finale jeunes de triathlon a mobilisé 450 triathlètes des Région Pays de Loire, Bretagne, Poitou-Charentes et

Centre Val de Loire venus chercher leur qualification pour les championnats de France.

La course loisirs a également affiché un nombre important de concurrents : 120 participants, la distance olympique : 250 participants et le triathlon Longue Distance : 550 participants.

Plus de 90% des concurrents se sont dits satisfaits ou très satisfaits de notre organisation à travers le questionnaire d'après course et envisagent de revenir.

C'est en partie grâce à vous. Merci encore aux Villiersois pour leur accueil et leur patience pendant ces deux jours.

Merci à Monsieur le maire et à l'équipe municipale pour son soutien dès la première heure de ce projet.

Rendez-vous les 19 et 20 mai 2018 pour de nouvelles aventures...

Jérôme Lefert



Néovent

Depuis quinze années que le club existe, la saison 2017 a constitué une étape importante dans la vie de l'association. Si dès le début son offre s'est tournée vers le public du bassin de vie du vendômois, l'association s'est heurtée bien souvent à la non reconnaissance de son activité au-delà du public Villiersois et de ses communes voisines. Aujourd'hui, la nouvelle agglomération, qui le cite depuis le premier janvier 2017, lui donne un cadre plus adapté pour le développement de ses objectifs éducatifs, sportifs, touristiques et économiques. En effet « Territoires vendômois » est maintenant en correspondance avec ses publics habituels et de ses activités de découverte des sports et activités de nature et de son école de voile. Etape importante aussi

depuis l'été dernier, Néovent assure la location de l'ensemble des matériels et l'accueil des publics occasionnels, des particuliers et de bons nombre de collectivités et d'entreprises sur le site, en complément et collaboration avec les services de l'Agglomération qui assure l'accueil des scolaires et des centres de loisirs.

L'association a dû, par conséquent durant cette année, se structurer davantage et se professionnaliser, en mobilisant un peu plus l'énergie et les compétences de ses bénévoles et en faisant appel, avec le partenariat des Fédérations Françaises de Voile et Ufolep, à de multiples salariés, jeunes du vendômois diplômés ou en cours de formation sur site (Bafa et CQP assistant moniteur de voile), pour assurer comme il se doit, le



service attendu par les familles et les groupes sur les nombreux rendez-vous proposés et détaillés ci-après :

Les mercredis de 13h30 à 17h :

- pour les 5/7 ans, les rendez-vous de découverte des activités au plan d'eau « le club Pirates »
- pour les 8/13 ans, l'école multisports de nature « le club Robinson ».

Les samedis matins de 9h30 à 12h30 : les sessions de cours de voile adultes en dériveurs, catamarans et planches à voile et les rendez-vous matelotage et d'entretien des matériels.

Les samedis après-midis de 13h30 à 17h30 : l'Ecole Française de Voile pour l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement en voile sportive des Mousaillons à partir de 8 ans aux régatiers de tous âges.

Patrick Besnard

Country Dance en Vendômois

L'association basée à Villiers-sur-Loir a été créée en 2007 et compte actuellement 59 adhérents.

Elle organise : un bal annuel, des démonstrations de danse country et divers activités au sein de l'association (soirée crêpes, soirée galettes des rois, soirée Père Noël)

Les cours ont lieu dans la salle de l'Artésienne le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires) à partir de 18h45 pour les débutants, puis à 20h pour les novices et 21h pour les intermédiaires. Les deux premiers cours sont offerts.

Le site : country-en-vendomois.fr
E-mail : countryvendomois@aol.com

Jacky Mirault



Tennis club Villiers Azé

Nouvelles de la petite balle jaune

La saison 2016-2017 enregistre une légère baisse du nombre de licenciés. 43 licenciés, 23 adultes et 20 jeunes. Un peu plus de jeunes que l'an dernier, c'est le point positif.

L'école de tennis

Les cours sont assurés à Azé les mercredi et jeudi de 17 à 18h pour les enfants de 6 à 13 ans et le jeudi soir à Lunay pour les adultes. Le samedi matin également à Lunay pour les jeunes de plus de 13 ans.

Le club participe aux championnats par équipe :

En vétérans + 35 ans , le club engage cette année 2 équipes en championnat départemental qui s'est déroulé en octobre

En senior hiver, qui a lieu en novembre, 2 équipes engagées

En senior été, qui se déroule en mai, le club a engagé 3 équipes.

Nous remercions la ville de Vendôme qui nous met une salle à disposition en cas de mauvais temps.

Tournois

Le tournoi annuel homologué FFT s'est déroulé du 24 juin au 2 juillet. 48 inscrits cette année, 35 hommes et 13 dames. Diminution par rapport à l'an passé.

Les victorieuses et vainqueurs sont :

Chez les dames :

Adeline Vaillant du TC Mondoubleau.



Chez les hommes :

Vincent Brigault du TC de Montoire.

Le tournoi vétéran s'est déroulé du 5 au 15 juillet. 46 participants, 34 hommes et 12 dames. Un peu plus que l'an passé.

Les victorieuses et vainqueurs sont :

En + de 35 ans hommes :

Yannick Laisement de Vendôme

Dames : Sylvie Renard de Vendôme

En + de 45 ans hommes :

Cyrille Tanvier du TC Mondoubleau

En + de 55 ans hommes :

Alain Laboute de l'AAJB

Dames : Maryse Rousseau du TC St-Ouen

Tournoi interne : 19 participants

Vainqueur : Vone Nampheng Kham

Vainqueur de la consolante :

Laurent Gortheau

Les tournois sont des moments forts de la vie du club, ils font l'objet d'une animation importante et nécessitent une mobilisation de tous les membres du club qui ont à ce sujet engagé une réflexion sur l'avenir de celui-ci étant donné la baisse de participation constatée cette année. L'état des terrains de Villiers en est une des causes. A ce sujet nous avons rencontré les élus de Villiers pour parler de la réfection des courts prévue depuis plusieurs années. Il s'avère que ce projet a été voté au conseil municipal et que les travaux seront réalisés au printemps prochain. Nous saluons cette décision.

William Duveau - Philippe Guellier

Musique

« La croisière, ça m'use ! » à L'Artésienne

L'embarquement dans le grand paquebot de la chanson française a été immédiat ! Francis Blanche, Raymond Devos, Marie Dubas, Jacqueline Maillan, Anne Sylvestre, Marie Bizet, Dranem... Tous ces succès, revisités par Bonbon, sont dans le même bateau, celui de la chanson française humoristique, comique, voire



surréaliste ! Ajoutant un zest d'anecdotes historiques sur les créateurs de ces chansons, Bonbon, accompagné de Patrick Raffault à l'accordéon nous a fait découvrir dans le répertoire français des perles, des pépites oubliées de ces grands artistes, pour notre plus grand bonheur ...

Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur, du rire ! En subventionnant, dans le cadre de Festillésime, des manifestations comme celle-ci, le Conseil Général nous permet de proposer des manifestations culturelles de qualité dans les villages comme le nôtre.

Concert à Pray

Le 26 Mars dernier, nous étions les invités de l'harmonie de Lancé-Pray. Par ce très beau dimanche de printemps, nous avons eu le très grand plaisir de jouer dans l'église de Pray, édifice plein de charme que nous avons découvert ou redécouvert avec beaucoup d'intérêt. Beaucoup de plaisir aussi à partager ce moment avec nos amis musiciens de ces deux villages et leur directrice, Aline Corbin. Nous allons essayer de trouver une date pour organiser un concert « retour » à Villiers...



Concert d'été

Deuxième rendez-vous dans l'Artésienne pour notre concert d'été ! La météo était de la partie, la salle était pleine, tout était réuni pour que la soirée soit agréable ! Les enfants, comme chaque année ont fait l'ouverture du spectacle, en proposant chants et rondes chantées, accompagnés par Laure-Line, leur professeure depuis la rentrée. Puis l'harmonie, en pleine forme, n'a pas boudé son plaisir en passant du thème de la série Nestor Burma à « Laurette » reprise par le public, aux mélodies endiablées des Balkans, pour enfin conclure avec la surprise du chef... un numéro de cirque en live ! Le Cirque du Soleil à Villiers ! Ou plutôt quatre pages de l'univers musical de ce cirque, travaillées avec Alexandre BOZKURT et son ou ses diabolos ! Très dur d'être musicien, car la tentation était grande de se laisser hypnotiser par ces diabolos fous et d'en oublier la partition... L'Artésienne en piste de cirque, faire se mêler ainsi les arts était un pari un peu fou, un défi comme on les aime à l'harmonie ! Thématique oblige, la soirée s'est finie autour de diabolos, mais cette fois à la fraise ou à la menthe !



Rentrée

Un crû incroyable pour la Saint Gilles cette année, 35 musiciens sur la scène, du jamais vu ! Il y avait les musiciens habituels, les anciens musiciens, les copains des musiciens, une belle énergie au sortir des vacances et un attachement sincère de tous nos jeunes à ne manquer la St Gilles pour rien au monde ! C'était un très joli cadeau fait à notre harmonie car il n'y a pas à dire, plus on est de fous, plus avec plaisir on joue !

Cela contraste avec le fait que cette année, notre orchestre n'accueille pas de nouveau musicien. Sans vouloir être pessimiste, compte tenu du fait que plusieurs étudiants musiciens vont quitter Villiers pour leurs études à la rentrée prochaine, l'harmonie risque de voir baisser bien dangereusement ses effectifs. C'est un vrai engagement que d'être membre d'un orchestre comme le nôtre mais c'est aussi une vraie richesse, une expérience intergénérationnelle bienveillante à vivre dans un état d'esprit associatif, au ser-

vice de notre village. Nous gardons espoir pour que notre harmonie, qui fêtera ses 150 ans en 2019 accueille très vite de nouveaux membres et ait encore ainsi de belles années devant elle !

L'école de Musique a repris ses activités en Octobre. C'est Laure-Line Deveaux, spécialiste de musique ancienne, qui est chargée de l'enseignement musical des enfants de la classe d'éveil et de la première année d'initiation musicale. Cette année, un temps commun de chant rassemble tous les enfants pour réaliser une « chorale » plus étoffée. Très belle année à ces petits musiciens en herbe.

Concert de la chorale du Delta

Samedi 23 Septembre, nous avons eu la chance de pouvoir à nouveau nous régaler avec la Chorale du Delta et Coline Serreau, sa directrice. Quelle joie de voir ces choristes nous communiquer leur plaisir de chanter. Leur sourire et leur énergie n'ont d'égal que leur talent. En trio comme en grand groupe, le répertoire choisi est magnifié par l'acoustique de notre église. Les petites mises en scène orchestrées par Coline Serreau conquièrent le public sous le charme. Une soirée exceptionnelle, qu'on voudrait partager avec encore plus de villiersois !

Odile Mésange



Energies vendômoises

Dans le contexte actuel du dérèglement climatique et de la transition énergétique, un collectif citoyen s'est créé depuis octobre 2016 afin de mettre en place des initiatives locales pour le développement des énergies renouvelables. Il s'est constitué en association



(Energies Vendômoises) depuis Mars 2017. Il compte une trentaine d'adhérents à ce jour qui œuvre à faire émerger le premier projet citoyen de Production d'Energie Renouvelable. L'objectif est de monter un projet Photovoltaïque à gouvernance participative dans lequel les habitants du Vendômois et de ses environs pourront investir et s'investir. Ce premier projet devrait être proposé par la société coopérative PICVERT SAS aux citoyens de notre territoire d'ici le printemps 2018. Plusieurs autres projets sont déjà à l'étude.

Le collectif a également pour vocation à promouvoir les énergies renouvelables via des actions pédagogiques qui s'appuieront sur des réalisations concrètes (intervention dans les écoles, conférences, participation à des événements avec différents partenaires locaux et nationaux, formations)

Le collectif se réunit deux fois par mois le jeudi soir à l'Artésienne, mise à sa disposition par la mairie de Villiers-sur-Loir. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent être acteurs de cette initiative.

Pour tout renseignement :
energies.vendomoises@gmail.com ;
ou par courrier: Energies Vendômoises,
Mairie, 41100 Villiers-sur-Loir.
Il est encore temps pour agir !
www.energiesvendomoises.com

Nicolas Desruelles

Sapeurs pompiers Villiers-sur-Loir

L'effectif du centre est de 12 sapeurs pompiers volontaires. Le sapeur Hérald Melvin a quitté le centre pour se porter volontaire au CSP VENDÔME. Il est remplacé par Alexandre Sauvêtre, qui a effectué sa formation de Jeunes Sapeurs Pompiers. Il serait pompier stagiaire dans notre centre, le 1^{er} Janvier 2018.

Toujours à la recherche de personnes qui seraient intéressées pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, ou contacter le chef de centre (06 60 66 70 76).

Depuis le mois de mai, 3 véhicules sont affectés à notre centre. Un véhicule léger pour les interventions secours aux personnes, un véhicule toute utilité pour les opérations diverses et un camion citerne 4 places pour les feux et accidents de la circulation.

Une complémentarité en personnel est opérationnelle avec le centre de

Thoré-la-Rochette et permet de palier au manque d'effectif, dans les deux centres, à différents moments de la journée.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, 130 interventions ont été traitées sur les secteurs de Villiers-sur-Loir, Mazangé et Azé, ainsi que quelques renforts sur le secteur de Vendôme.

Nous intervenons en premier appel sur la commune de Azé, depuis le mois de juin.

Lors de nos différentes manœuvres mensuelles, nous avons visité et exercé sur plusieurs sites de la commune, la gare TGV, la colonie de la ville de Stains, au plan d'eau... afin de repérer les lieux pour pouvoir intervenir si un sinistre se déclarait.

Bonne fête de fin d'année et tous nos vœux pour l'année 2018

Sébastien Sandré



Trompes de chasse

Nous sommes un groupe de sonneurs de trompes de chasse issu de l'école de Vendôme. A force de répétitions assidues, nous avons beaucoup progressé !

De ce fait, nous avons effectué quelques sorties : au mois de juin, nous avons sonné pour «Les Amis de Rochambeau» au Château, au mois de septembre pour la fête de l'oie de Villiers, à la sortie de l'église.

Notre association est à votre écoute, pour toute prestation.

Nous remercions M. Le Maire et le conseil municipal pour l'aide apportée à notre association.

William Vogt



Amicale des Retraités

Le 27 juin 2017, comme tous les ans, était organisé à l'Artésienne le repas de clôture des jeux.

Nous avons débuté cet instant festif par notre photo traditionnelle.

Puis nous avons partagé un repas confectionné par notre traiteur M. Reversé.

Enfin les meilleurs participants ont été récompensés :

Belote femme

1^{er} prix : Mme Monique MOREAU
2^e prix : Mme Hélène BARILLEAU
3^e prix : Mme Yveline MALLET

Belote homme

1^{er} prix : M. Henri TOURTEAU
2^e prix : M. Anicet DESBUREAUX
3^e prix : M. Jean BEAUHAIRE

Tarot

1^{er} prix : M. Pierre HARLE

Les participants ont clôturé cet après-midi par leurs jeux préférés.

Le 11 Juillet en fin d'après-midi nous avons pris la route en direction de Descartes pour assister à la représentation des Bodin's.

Ce fut une soirée vraiment hilarante avec les célèbres réparties de Maria et

de son fils Christian et tout ceci dans un cadre très campagnard.

Retour sur Villiers vers 3h.

Date à retenir : inscription à notre repas annuel le 14 Janvier 2018 à l'Artésienne.

Tous les mardi de 9h à 10h sauf durant les vacances scolaires Dominique anime nos cours de gymnastique d'entretien Salle de l'Artésienne.

Vous êtes à la retraite, vous aimez la gymnastique, les jeux comme le tarot, la belote ou autres mais surtout vous aimez vous amuser, venez nous rejoindre !!!

Catherine Péréon



Danse de salon : première saison

Damien Jacquot dispense des cours de danse tous les jeudis soirs de 19h30 à 22h30 sur 3 niveaux (Débutants, Intermédiaires et Avancés) dans la grande salle de l'Artésienne depuis septembre 2016.

Cette discipline remporte un franc succès car Damien Jacquot suit la tendance du moment en enseignant le rock, le cha cha, la salsa, la bachata, et bien d'autres. En effet une nouvelle fois à la rentrée de septembre 2017, nous avons pu remplir le cours de débutants grâce aux nouvelles inscriptions. Il est vrai que la danse est un des plus anciens loisirs culturels. C'est une discipline qui permet de faire de l'expression corporelle en se détendant et qui, plus est, se pratique en couple. C'est donc une bonne

opportunité pour passer du temps avec son conjoint. Grâce à tous ces éléments nos adhérents passent un vrai moment d'échange et de loisir dans une ambiance très conviviale.

De plus, Damien Jacquot étant un professeur de haut niveau, nous avons pu mettre en place des cours particuliers avant le 1^{er} cours de 19h30. Ces cours sont sur rendez-vous et à la portée de tous. Ces cours peuvent être des cours de préparation au mariage, des cours de perfectionnement ou d'initiation en couple ou en petit groupe. Ce sont des cours à la carte ce qui permet au couple de faire un programme personnalisé en fonction de leur demande et de leur envie d'évoluer.



Rochambeau

Villiers possède quelques belles maisons, et même quelques belles closeries transformées en château au XIX^e siècle (La Marsauderie, La Vallée), mais pas de château à la grande allure classique. Notre village n'a guère de héros à célébrer si ce n'est l'amiral Du Petit-Thouars avec son grand monument du cimetière, dont la carrière est assez méconnue de nos jours.

Alors que, depuis la place du village, s'offre à la vue en perspective au bout de la rue du Dr Silly, la magnifique façade de Rochambeau et que les promeneurs admirent depuis les chemins de terre de la plaine le beau coteau et les prairies de ce hameau pittoresque. Et que celui qui a bâti et conçu ce haut lieu patrimonial est en même temps un grand personnage de notre histoire nationale et internationale.

De surcroît, en sus d'être présent au cœur de notre paysage familial, Rochambeau fait partie de notre histoire car il fut le maître et seigneur de Villiers comme le prouve son blason peint en bas de la nef de notre église ! Voilà pourquoi, nous autres habitants de Villiers pouvons sans hésiter nous approprier cet élément du patrimoine de nos voisins de Thoré-la-Rochette !

Et voilà pourquoi les activités de l'association « Les Amis de Rochambeau » nous concernent tout autant qu'eux.

Plus encore cette année où le 9 septembre dernier, les Amis de Rochambeau ont offert au Département de Loir-et-

Cher une sculpture de notre concitoyen, sculpteur de métal bien connu, Jean-Pierre Renard.

Cette belle œuvre, intitulée « Alliance pour la liberté », mise en place au Mémorial Rochambeau-Washington, rond-point de Varennes, sur la déviation de Vendôme, que vous pouvez aller admirer quand vous le voudrez, a pour objet la célébration de l'alliance entre France et Amérique.

Notre ami Jean-Pierre en parle ainsi :

« J'ai voulu symboliser l'amitié franco-américaine depuis plus de 2 siècles.

En haut de la pièce, deux plaques ressortent, en forme de flèches, elles représentent :

- l'une, l'intervention du maréchal de Rochambeau à la tête du corps expéditionnaire envoyé par Louis XVI en 1780, qui conduira à la victoire de Yorktown,

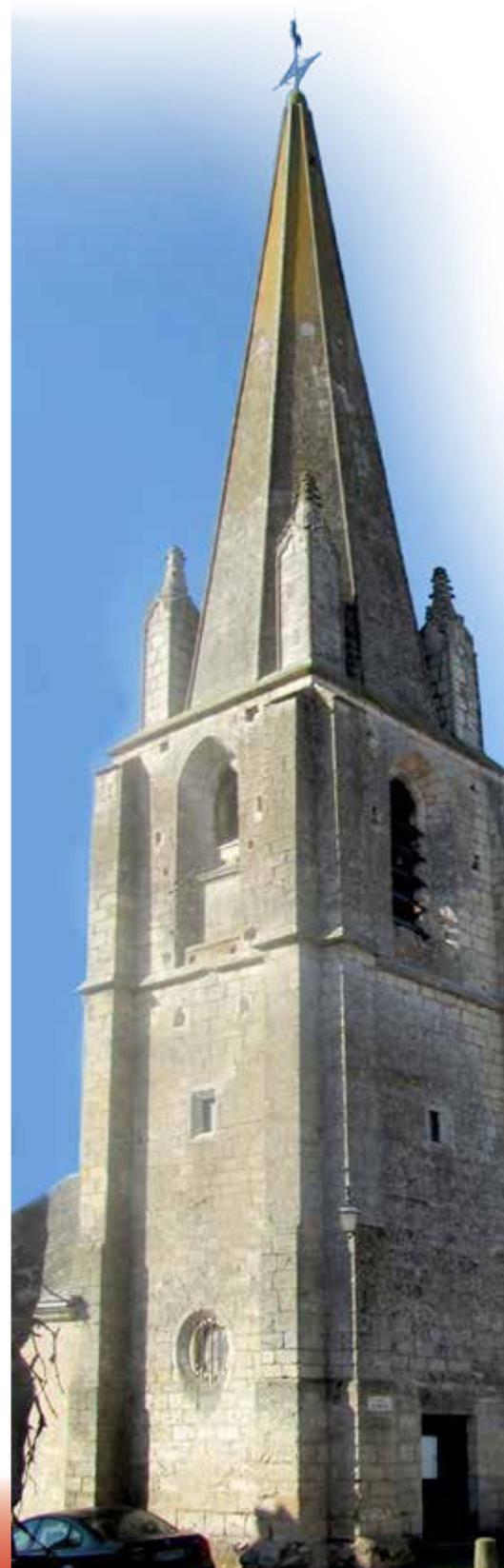
- l'autre, le débarquement des troupes américaines en Normandie, le 6 juin 1944, qui conduira à la libération de la France.

Au milieu de ces deux flèches, en négatif, des volutes représentent l'Océan Atlantique qui sépare nos deux pays.

Les mains tendues l'une vers l'autre sont le symbole de l'entente entre les États-Unis et la France. Enfin, une fragile colombe, symbolise la paix que nous désirons plus que tout ».

Gérard Ermisse

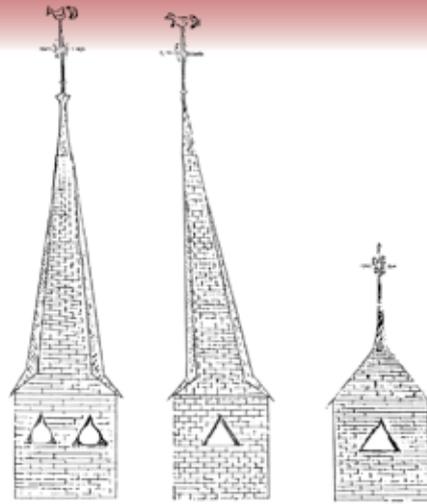
Cloches, et patrimoine



clochers campanaire

Le Conseil municipal de Villiers-sur-Loir a décidé à l'unanimité le 3 mars 2017 de remplacer et de refondre la cloche de l'église de notre village qui menaçait ruine. Comme le relate Henri Mésange dans son *Histoire de Villiers*, la cloche actuelle date de 1871. Elle résulte en fait, d'une refonte réalisée lors de l'« année terrible », celle de l'invasion de 1871, d'une cloche précédente créée en 1826, sous les Bourbons dont le son était devenu insupportable, car elle était fêlée. Celle de 1826 avait été mise en place grâce à une collecte organisée par le maire de l'époque, le notaire Charles Blondel, ancien secrétaire et ami proche du maréchal de Rochambeau. Elle était elle-même, déjà, une refonte d'une petite cloche de 1765, située dans un clocher aujourd'hui disparu qui en comportait plusieurs. De ce carillon, il nous reste donc une seule cloche faite d'un bronze qui remonte au moins au XVIII^e siècle pour partie, et que nous allons donc refondre en 2018, juste à temps pour sonner le centenaire de la victoire de 1918 !

Cet ancien clocher en forme de flèche, se situait juste au dessus de la tribune actuelle, donc à l'ouest de l'église. Le « clocher » ou clocheton actuel de l'église Saint-Hilaire de Villiers-sur-Loir est assurément bien modeste et affronte au cœur du village un « beffroi » municipal bien plus imposant et monumental, rajouté à la mairie en 1902. Ce rajout est très emblématique des querelles de clocher



Clocher neuf Clocher réparé Pavillon

Clocher disparu, dessin Henri Mésange

qui ont agité presque toutes les communes de France à la fin du XIX^e siècle. Querelles entre pouvoir laïc et pouvoir cléricale qui ne sont plus, de nos jours, qu'un lointain souvenir et une pâture pour les historiens comme Alain Corbin dans son ouvrage célèbre « les cloches de la terre ». Et pourtant Auguste Noël ; le maire de la Belle époque, à qui l'on doit ce fier campanile municipal, n'était pas un anticlérical ; bien au contraire : on le surnommait « l'évêque de Villiers ». Mais il défendait en sa qualité de premier magistrat, le pouvoir municipal et la maîtrise du temps que lui offrait l'imposante horloge de la mairie contre celle de l'église, trop dépendante du curé, dont on aperçoit encore la trace sur la façade occidentale, à l'aplomb du clocher disparu. C'était une question de principe et la conséquence de la victoire des républicains même modérés sur les idées anciennes. Néanmoins, le beffroi communal ne contient qu'un timbre d'horloge, tandis que le clocher voisin reste en charge de toutes les sonneries religieuses mais aussi civiles quand besoin est, en particulier dans les grandes circonstances. Pour le reste, le maire n'a disposé pendant longtemps que de la « caisse » du garde-champêtre !

De nos jours, l'église est propriété communale, depuis le vote de la loi de séparation des églises et de l'État en 1905, tout en étant exclusivement affectée au culte catholique. Elle est entretenue sur

le budget communal. Mais, en ce début du XXI^e siècle, au-delà de la gestion d'un édifice culturel, il s'agit bien plus, pour le Conseil municipal et notre communauté villageoise, de préserver un élément du patrimoine culturel.

A Villiers-sur-Loir, l'église, soit l'ensemble de l'immeuble proprement dit, est classée au titre des Monuments historiques dans son intégralité depuis le 2 septembre 1994. De surcroît, elle com-



La cloche de l'église de Villiers-sur-Loir

porte le plus bel ensemble d'objets mobiliers, également classés monuments historiques, de tout le Loir-et-Cher : un véritable trésor ! « Trésor d'art sacré » dont certains éléments proviennent de la chapelle St Jacques du célèbre Collège de Vendôme. Ouvert à la visite plusieurs fois par an et lors des Journées du patrimoine, il est placé sous la responsabilité conjointe de l'État, de la commune et de la paroisse.

Cet ensemble mobilier exceptionnel, comporte l'unique spécimen à Villiers-sur-Loir de la catégorie du patrimoine « campanaire » : la cloche. Mais le patrimoine campanaire a ceci de particulier que le public ne le voit pas ; ce patrimoine ne se visite pas ; ce n'est pas un patrimoine visuel, mais sonore : c'est là son originalité absolue.

Clocher de l'église de Thoré-la-Rochette

Son de cloches

Regardez bien « l'Angélus » de Jean-François Millet qui figure ci-contre : bien sûr, on voit au loin le clocher de Chailly-en-Bière, mais c'est un détail dans le tableau. En revanche, n'entendez vous pas, en prêtant un peu attention, le son de sa cloche qui interrompt les travaux des champs et provoque la prière du couple de paysans ? Ce son familier aux oreilles rurales ou paysannes du siècle dernier est si évocateur, si fort dans l'imaginaire du moment, qu'il n'y avait guère de ferme dans mon enfance qui n'ait, accroché au mur de la salle commune, un chromo de ce chef d'œuvre du peintre de Barbizon.

Les gens de l'époque vivaient dans le silence. Un silence que nous ne connaissons plus aujourd'hui : à cette époque, pas de klaxon, pas de sirènes, pas de trafic automobile, pas de TGV en fond sonore ; bref, un silence quasi-total, troublé seulement par les cris des animaux et des hommes dans les champs, dans les ateliers et les estaminets du bourg. Seuls troublaient ce silence les tonitruants carillons des innombrables cloches qui peuplaient tous les clochers urbains et même les ruraux. Il y avait souvent plusieurs cloches par clocher. Si tonitruants, que, dès la fin du XVIII^e siècle, les pouvoirs publics font tout pour que cesse ou diminue ce tintamarre : gêne auditive, pollution sonore, ou déjà en germe, un zeste d'anticléricisme ? En effet, sonner les cloches à toute volée plusieurs fois par jour pendant de longues minutes était une manière, pour couvents et paroisses, pour moines, nonnes et curés, de marquer leur pouvoir sur tout un territoire. C'est pourquoi,

*Et j'aurais voulu pouvoir m'asseoir
là et rester toute la journée à lire
en écoutant les cloches ; car il
faisait si beau et si tranquille que,
quand sonnait l'heure, on aurait dit,
non qu'elle rompait le calme du jour
mais qu'elle le débarrassait de ce
qu'il contenait, et que le clocher avec
l'exactitude indolente et soigneuse
d'une personne qui n'a rien d'autre à
faire, venait seulement... de presser, au
moment voulu, la plénitude du silence.*

Marcel Proust, Du côté de chez Swann,
Gallimard. Coll. Folio classique, 2016, p. 251.

du reste, on accordait tant d'importance aux clochers, grandioses monuments d'architecture, haut pointés vers le ciel. Oubliez, bien sûr, notre modeste clocheton de Villiers-sur-Loir et pensez à nos voisins plus chanceux de Thoré-la-Rochette, avec leur clocher du XIII^e siècle, accroché sur la butte au sommet du village. Leur église était, il est vrai, une propriété de l'abbaye de Saint-Denis près de Paris. De même pour le beau clocher de Mazangé dont le territoire paroissial dépendait du chapitre de la cathédrale de Chartres. Et songez surtout à l'admirable monument qu'est le clocher de la Trinité de Vendôme, bien séparé de son église, et ainsi mieux mis en valeur, qui est l'œuvre d'un architecte inconnu mais fort savant, maniant, avec un talent incroyable pour le XII^e siècle, des formes géométriques complexes, une parfaite sculpture décorative sur pierre et une stéréotomie impeccable.

Tout cela pour dire l'importance de ces objets de bronze que la Révolution a voulu réduire au silence sans jamais pouvoir y parvenir, tant les habitants étaient attachés à leurs sonneries. Elles rythmaient non seulement le temps quo-

tidien mais les deuils et réjouissances de chaque famille. Elles sonnaient le travail et le repos pour tous les travailleurs du village ; elles alertaient la population en cas de danger et de catastrophes et elles la convoquaient en cas de besoin. Elles pouvaient déborder le cadre local et avoir un impact national et patriotique ? Qui ne se souvient, encore aujourd'hui, que les cloches de France ont carillonné toutes ensemble le 11 novembre 1918 peu après 11 heures pour annoncer l'armistice et la victoire, dans une liesse immense ? La mémoire nationale se souvient également du beau tintamarre de toutes les cloches de Paris sonnant à la volée, lorsque le Général De Gaulle, en août 44, se rend de l'Arc de triomphe à la cathédrale de Notre Dame de Paris, dans la joie indescriptible de la Libération de la capitale et de la liberté retrouvée.

Le son des cloches, naguère motif de querelles, est dans ces moments là, le symbole de l'unité d'un pays, d'un peuple, qu'il résonne dans la capitale ou dans le plus modeste des villages comme le nôtre.

*La sonnerie des cloches constituait
un langage, fondait un système de
communication, qui s'est peu à peu
désorganisé. Elle rythmait des modes
oubliés de relations entre les vivants
et les morts. Elle autorisait des formes,
aujourd'hui effacées, d'expression de
la liesse et du plaisir d'être ensemble.*

Alain Corbin, Les cloches de la terre,
Flammarion, 2000, p. 13.

Si bien que, de nos jours, loin des anciennes divisions, la population est logiquement attachée à ce symbole fort des habitants d'un territoire. Comme Vendôme s'est mobilisée pour que son bourdon « Antoine » sonne à nouveau en 2015, Villiers-sur-Loir se mobilise pour que sa modeste et unique cloche soit refondue en 2018.

A chaque fois des souscriptions ont été organisées, qui ont manifesté cet attachement et qui ont permis de financer les travaux. C'est une vieille tradition :

L'« Angélus » de Millet





Clocher de la Trinité à Vendôme

naguère chacun apportait au fondeur itinérant au pied de l'église, qui son argenterie, qui sa vaisselle d'étain, qui ses bassines de cuivre pour alimenter en métal la fonte de la future cloche. Aujourd'hui, chacun peut faire un don à la Fondation du Patrimoine, que l'Etat accepte de défiscaliser généreusement. La collecte pour un mécénat populaire a été lancée officiellement par le maire Jean-Yves Ménard, le 2 septembre 2017, 23 ans après le classement de l'église jour pour jour.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la prochaine fête de la Saint-Gilles en 2018 pour assister à la coulée de la nouvelle cloche de notre église communale Saint Hilaire. Grand événement, symbolique et populaire, qui ne dépend plus que de notre générosité (voir information ci-contre).

Gérard Ernisse



La place de Villiers en 1900

Souscription pour la cloche du village

Si vous le souhaitez, la commune vous propose de faire un don :

• **par courrier** : en envoyant le bulletin de souscription rempli (distribué au domicile en septembre 2017 et disponible à la mairie) avec le règlement en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de la Fondation du patrimoine – Cloche de Villiers-sur-Loir à :

- Fondation du patrimoine Centre Est
25 avenue de la Libération 45000 Orléans
ou

- Mairie de Villiers-sur-Loir,
Place Fortier 41100 Villiers-sur-Loir

• **par internet** en ligne sur le site sécurisé :
www.fondation-patrimoine.org/52941
ou sur le site www.villiers-sur-loir.com

Les dons sont déductibles des impôts pour :

• **les particuliers** : réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable ou impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €

• **les entreprises** : réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don dans la limite de 0,5 du chiffre d'affaires HT

Les donateurs pourront demander à ce que leur don reste anonymes auprès de la commune.

Calendrier du projet

- Lancement de la souscription publique lors de la Saint-Gilles 2017
- Réunion d'un groupe de travail depuis octobre 2017 pour définir un programme d'actions autour du projet, préparer les démarches à conduire (rédaction du cahier des charges pour la fonderie) et le plan de communication
- Choix de l'architecte du patrimoine d'ici fin 2017
- Sélection de l'entreprise en charge de l'élaboration de la nouvelle cloche en mars 2018
- Proposition du projet de remplacement de la cloche avec programme d'actions au Conseil municipal en mars 2018
- Mise en œuvre des projets sur le premier semestre 2018
- Clôture de la souscription publique et refonte de la cloche début septembre 2018 lors de la Saint-Gilles.

